111-8

Res HAA
60/9

E. CARTAILHAC ET L'ABBÉ BREUIL

LES

ŒUVRES D'ART

DE LA

COLLECTION DE VIBRAYE

AU MUSÉUM NATIONAL

(Extrait de l'Anthropologie)
Numéros 1-2, 1907

PARIS
MASSON ET Cie, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1907

L'ANTHROPOLOGIE

MÉMOIRES ORIGINAUX

LES

ŒUVRES D'ART DE LA COLLECTION DE VIBRAYE

AU MUSÉUM NATIONAL

PAR

MM. E. CARTAILHAC ET L'ABBÉ BREUIL

1. — L'ŒUVRE DU MARQUIS DE VIBRAYE

Par Émile CARTAILHAC

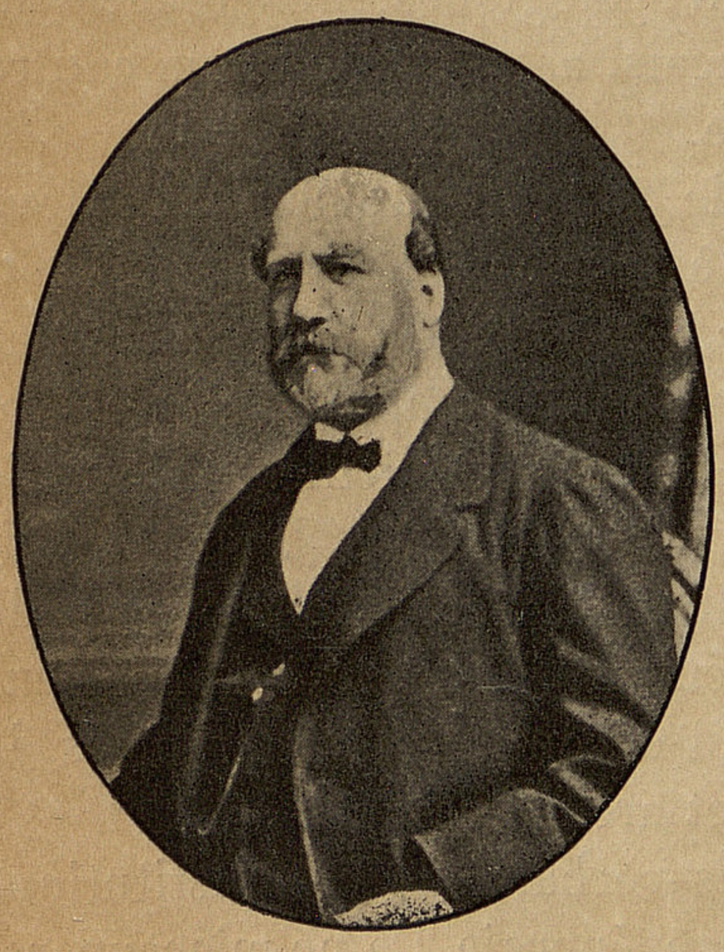

Marquis DE VIBRAYE.

Notre Muséum national possède dans son domaine anthropologique une salle infiniment précieuse pour l'étude de l'art préhistorique. Là est exposée en bonne lumière la collection du marquis de Vibraye. Ce sont les objets ouvrés des cavernes du Centre de la France, les gravures et les sculptures paléolithiques sur pierre, sur os et bois de renne qui attirent d'abord et retiennent longtemps l'attention. Quelques-unes de ces pièces sont célèbres et figurées dans les livres consacrés à la préhistoire.

Ces figures ne sont pas irréprochables et tous les autres spécimens de l'art des anciens hommes sont encore inédits. Depuis longtemps je désirais les publier dans *L'Anthropologie* et l'autorisation m'en avait été donnée avec sa bonne grâce habituelle par le professeur Hamy, enchanté de favoriser à la fois les intérêts de la science et du Muséum. Mais je sentais qu'il fallait une publication excellente et mes essais étaient loin de réussir. Des années se sont écoulées. Enfin, grâce à M. l'abbé Breuil, mes vœux sont aujourd'hui remplis et, doublement, je suis satisfait. Car la compétence de notre jeune confrère est servie par un talent exceptionnel de dessinateur, on dirait qu'il est l'héritier direct des artistes de l'âge du Renne. Mais, en outre, je suis bien heureux de contribuer ainsi à rendre à la mémoire du marquis de Vibraye le plus légitime hommage.

Paul de Vibraye consacra sa vie au travail. D'un côté l'agriculture, de l'autre la géologie furent ses nobles passions. Ses œuvres étaient appréciées très loin et il avait acquis l'estime des esprits les plus distingués de notre patrie. Il avait réuni dans son château de Cour-Cheverny une collection d'histoire naturelle que les savants mêmes de l'étranger venaient étudier. A sa mort cependant il n'y eut dans les journaux que des phrases banales de regret; les procès-verbaux des Sociétés savantes mentionnèrent sommairement la perte qu'elles éprouvaient ; aucune notice biographique ne fut imprimée. Aujourd'hui ses amis et ses contemporains ont disparu aussi et seules ses collections anthropologiques, généreusement données par sa famille à l'État français, assurent son nom contre l'oubli dans notre monde scientifique.

Paul de Vibraye est né à Paris le 28 juillet 1809. Il fut élevé d'abord au collège Stanislas, ensuite à Strasbourg. C'est là qu'il fit, avec des précepteurs particuliers, de fortes études. Nous ne savons rien sur sa jeunesse. A trente ans, suivant un exemple que donnaient alors très fréquemment les représentants de la vieille aristocratie française, il était affilié à maintes sociétés savantes. Il appartenait à la Société Linnéenne de Normandie, à la Société géologique de France, à la Société centrale d'agriculture. Il fut le collaborateur dévoué de M. de Caumont, ce grand décentralisateur français, le fondateur des congrès scientifiques et archéologiques.

Çà et là, très souvent, les procès-verbaux de ces institutions témoignent de son initiative et de son énergie. Je ne m'occuperai pas ici, il est à peine besoin de le dire, de ses œuvres d'agronome, de botaniste ou de géologue. Je dois pourtant fournir un renseigne-

ment. Il avait défriché de vastes landes sur une terre de 3.000 hectares, desséché 40 étangs, fait exécuter des drainages sur une surface de plus de 60 hectares, assuré les irrigations et fait fonctionner plus de 20 kilomètres de routes. Lorsque, plus tard, exposant le résultat de ses fouilles dans les cavernes il apercevra des sourires d'incrédulité et il s'entendra dire « En êtes-vous bien sûr ? » il sera obligé de rappeler ces travaux et ce peu commun apprentissage.

De plus il avait fouillé des dolmens et exploré des sépultures gallo-romaines, fait pratiquer des fouilles archéologiques sur plusieurs points de la Sologne et dans le Morvan. Bien avant les recherches provoquées par l'auteur de la *Vie de César*, il avait recherché l'emplacement d'Alésia et fait déblayer une importante villa romaine.

Une lettre qu'il écrivit à Lyell, son correspondant de vieille date, lettre qui fut lue à la Société géologique de Londres, nous informe que c'est dans le parc même de son château de Cheverny qu'il recueillit ses premiers silex taillés, ses premières haches de pierre polie. Il en avait fait présent à son ami, M. de la Saussaye, membre de l'Académie des Inscriptions. Vers 1858 il délaisse la recherche des fossiles (1) pour s'intéresser à la paléontologie humaine. « Maintenant, dit-il, dans un article du *Monde*, 27 novembre 1861, je dois entrer en lice; la vérité réclame un témoignage; aussi bien, j'ai trop longtemps, pour cause de déférence, fait taire mes convictions ».

Ce sont les fouilles dans les grottes de l'Yonne, à Arcy-sur-Cure, qui avaient dissipé ses doutes. En 1860, le 16 avril, le marquis de Vibraye communique à la Société géologique une *Note sur les ossements fossiles accompagnés d'une mâchoire humaine trouvés dans les grottes d'Arc-sur-Yonne*.

Il n'hésite pas à déclarer, dans ses premières lignes, que la présence des silex taillés dans la formation dite *diluvium* se confirme et se généralise dans les bassins de la Somme et de Paris. Il rend hommage sans réserves à Boucher de Perthes et parmi tous les autres chercheurs heureux, il mentionne seul le nom de M. Albert Gaudry « notre jeune et savant collègue ».

On était en pleine lutte, à la veille des retentissants débats sur la mâchoire de Moulin-Quignon. Les discussions agitaient le grand public. Il fut très utile à la cause de la vérité de voir un savant res-

(1) Il en avait colligé, dit-il, 40.000.

pecté comme le marquis de Vibraye, appartenant au parti le plus conservateur, apporter son adhésion à l' « homme fossile ». En ce temps-là c'était un acte de courage.

M. de Vibraye, très heureusement inspiré, observe que « la constatation de ces faits n'appartient plus exclusivement à la science archéologique » ; il réclame l'appui et le contrôle de la Géologie et ce conseil est un nouveau service rendu à l'Anthropologie naissante.

On avait déjà des silex quaternaires de nombreuses localités, de la Belgique au Midi de la France et de Londres à Paris. Mais les dépouilles de l'homme n'avaient pas encore été retrouvées d'une manière bien authentique dans les couches « diluviennes », suivant l'expression alors à la mode. M. de Vibraye présentait une mâchoire humaine extraite d'une couche intacte et homogène, bien datée par des espèces éteintes. Elle est restée un des documents précieux de notre anthropologie.

M. de Vibraye dut revenir sur cette découverte cette fois à l'Institut dont il était correspondant (*Comptes-rendus de l'Acad. des Sc.*, 29 fév. 1864). Cinq fois la même couche inférieure lui livra des débris humains. A la base même du dépôt un jeune naturaliste, Franchet, qui surveillait sans cesse l'exploration, avait enfin retiré de ses propres mains un axis humain sur lequel tout récemment M. le Dr Hamy appelait encore l'attention (*Bull. du Muséum*, 1905).

M. de Vibraye était propriétaire du collège de Pontlevoy, il inspira aux professeurs le goût de ces recherches. C'étaient MM. Bouvet, l'abbé Delaunay, l'abbé Bourgeois. Ces amateurs, sur son invitation, revinrent à la brèche osseuse de Vallières qu'ils connaissaient depuis douze ans, mais pour y chercher les produits de l'industrie humaine que le marquis y supposait. Ils recueillirent en effet des haches en silex, semblables à celles du « diluvium » et ils se hâtent de publier la découverte (*Soc. géol.*, 19 janvier 1863).

M. de Vibraye n'hésita pas à modérer leur empressement par une *Observation sur la note de l'abbé Bourgeois* (séance du 2 mars). Il insiste sur la nécessité de mûrir le contrôle des faits. « L'amour des collections doit être une affection raisonnée et les explorations avoir moins pour but la satisfaction de s'approprier un échantillon rare, unique peut-être, que le désir de concourir à l'œuvre scientifique en lui procurant des matériaux. Sans doute chacun de nous applaudit à une heureuse découverte ; mais trop d'empressement à proclamer un succès, comme le trop grand mystère dans les recherches compromettent ou tout au moins retardent les progrès et la

solution des questions... C'est ainsi que la brèche osseuse de Vallières a disparu sans contrôle, et malheureusement sans observations stratigraphiques, comme celles que je m'efforce de recommander à tous les explorateurs de grottes ou de cavernes. La science géologique ne saurait procéder autrement ».

Il faudrait reproduire tout entière cette magistrale leçon. Plût au ciel qu'elle ait été entendue. Songez que l'on est alors à la veille des grandes investigations spéléologiques. On n'a pas encore découvert les gisements de la Vézère, ni ceux de l'Aveyron, ni tant d'autres où les observations stratigraphiques ont été négligées, nous le déplorons chaque jour davantage.

M. de Vibraye note d'un trait la mentalité de ses disciples. Ils sont trop pressés. « Les recherches sont encore trop récemment dirigées dans cette voie pour qu'il me paraisse utile de prendre part à cette course rapide qui s'efforce de nous entraîner ou plus vraisemblablement peut-être de nous dépasser... *on me force à parler* ». Il expose, en conséquence, un certain nombre de faits qu'il a notés en 1861 et 1862.

Nous apprenons, chemin faisant, qu'il est allé en Suisse visiter les musées et les collections qui commencent à sortir, nombreuses et variées, du bas fond des lacs alpins. Il sent qu'il doit aussi « prolonger ses investigations jusqu'à l'époque des habitations lacustres ».

Il indique la nécessité de distinguer plusieurs époques. Celle des grottes de Massat et de Lourdes est postérieure à celle des couches inférieures d'Arcy où il vient encore de revenir. « De telles questions, dit-il, réclament des méditations sérieuses et la sévérité d'une critique approfondie. La science n'est pas un champ de course... Je le répète encore, en terminant, les observations stratigraphiques me paraissent avoir été jusqu'à ce jour trop négligées pour justifier un trop grand empressement à précipiter un jugement sans appel et la prudence réclame qu'en présence de redoutables dénégations les preuves surabondent ».

Ainsi par de tels propos, justes et sages, M. de Vibraye se donnait plus de force pour affirmer en temps et lieux la haute antiquité de l'homme, idée à laquelle il s'était converti.

Le même mois il présentait à l'Académie des sciences les *silex ouvrés* dans le diluvium de Loir-et-Cher (1). Il se réjouit d'appeler « l'attention de nouveau sur cet ordre de faits lorsque la généro-

(1) Les silex ouvrés dans le diluvium de Loir-et-Cher, *C. R. Acad. Sc.*, Paris, t. LVI, 1863.

sité du savant Boucher de Perthes enrichit le musée de Saint-Germain d'une précieuse collection ». Il reproduit ses appels en faveur de la stratigraphie, il étudie aussi les caractères d'authenticité et d'ancienneté des silex taillés, il énumère les nombreuses localités où il a pu en recueillir « plus de mille ».

Mais pour la seconde fois il se plaint d'être forcé de parler, de prendre date. Il est débordé par les collectionneurs qui arrivent sur tous les gisements.

Dès ce jour il ne reste plus un instant inactif et, peut-être, pourrait-on lui exprimer à lui-même le regret qu'il ait touché à maintes stations sans les avoir fait fouiller à fond et sans avoir assuré la conservation des carnets de fouilles. Sa collection indique maintes provenances sur lesquelles nous ne savons rien autre.

Le bassin de la Loire, sa région, le Loir-et-Cher surtout, l'occupent d'abord. Il passe à la Charente où l'avaient appelé ses amis de Rochebrune. Il explore la Combe de Rolland, la Roche Andry, Montgaudier, la Chaise. Dans le cours de 1863 il descend enfin en Périgord, à Bourdeille, à Tayac, dans cette vallée de la Vézère, la terre promise du préhistorien, que l'on venait de découvrir, où le bibliothécaire de Périgueux M. Lapeyre et MM. Jules et Félix de Verneuil, illustres artistes et archéologues, l'attendaient.

Qui donc du Marquis ou de Lartet arriva le premier aux gisements devenus classiques de Laugerie Basse et de Laugerie Haute? Lartet s'installe en août aux Eyzies. Je crois bien que de Vibraye avait opéré déjà sur la rive droite. En tous cas ce dernier, en communiquant ses découvertes à l'Académie, ne manque pas de signaler celles de son confrère et il le fait avec une bonne grâce que les successeurs auraient dû toujours prendre pour modèle lorsqu'ils se sont trouvés rivaux sur les mêmes terrains. « Deux observateurs des plus autorisés devront sans doute entretenir le monde savant de leurs fructueuses découvertes. Je n'anticiperai pas sur les précieuses communications de M. Christy, de Londres, et de M. Lartet, le guide si gracieux de nos premières études paléontologiques, le maître que je conseillerai toujours dans les cas si nombreux où la prudence aura réclamé de ma part une hésitation » (1).

On puisait alors très largement dans les couches vierges et les

(1) « Sur de nouvelles preuves de l'existence de l'homme dans le centre de la France à une époque où s'y trouvaient aussi divers animaux qui de nos jours n'habitent pas cette contrée ». *C. R. Acad. Sc.* Paris, t. LVIII, 1864.

foyers supérieurs étaient entourés de vestiges et d'ossements moins pressés, mieux conservés que ceux des couches profondes. Toutefois nous ne savons de quels niveaux sont sorties les pièces qui composent les collections formées à cette époque. Franchet, qui surveillait toujours les ouvriers, aurait bien pu apporter ici la méthode si heureusement appliquée à la grotte d'Arcy. 2.500 outils, armes ou dessins furent le fruit de cette première campagne.

M. de Vibraye se réjouissait surtout de la découverte, de figures d'animaux reproduites sur leur propre dépouille : « Le Renne vivant a servi de modèle à la sculpture d'un manche de poignard engagé dans une brèche osseuse. Bien plus encore la statuaire des premiers âges a reproduit l'espèce humaine dans une sorte d'idole impudique dont la matière appartient à la dépouille d'un éléphant ».

Les fouilles continuèrent en 1864 et 1865, une des dernières pièces recueillies fut la représentation d'une tête d'éléphant.

Et comme l'on allait partout, principalement à l'Institut, répétant que l'on n'avait pas trouvé d'ivoire travaillé dans ces stations humaines et que cela laissait douter de la contemporanéité de l'homme avec les grands pachydermes disparus, M. de Vibraye, impatienté, prit la parole le 4 sept. 1865 à l'Académie des sciences. Il lut sa magistrale note *Sur la reproduction en bois de Renne d'une tête (présumée) de Mammouth et sur quelques morceaux d'ivoire travaillé provenant plus particulièrement des stations du Périgord.*

On remarquera dans ce titre le mot *présumé* mis entre parenthèses ; il est formellement contredit par le texte imprimé à la suite. Il n'est pas de l'auteur ; il fut imposé par le secrétariat de l'Académie. La vérité ne cessait de déplaire à quelques personnes qui « en face de la brutalité d'un fait » selon l'expression même de M. de Vibraye, cherchaient à l'éliminer.

On sait qu'au même moment Édouard Lartet communiquait à l'Académie ses propres découvertes dans les gisements de Tayac et de la Vézère, et ce beau croquis de Mammouth gravé sur une lame de défense, trouvé à la Madeleine. Les deux découvertes, en se corroborant réciproquement, étaient de nature à lever définitivement tous les doutes relatifs à la contemporanéité de l'Homme et du Mammouth.

Ce mémoire est rempli d'observations intéressantes sur les foyers de Laugerie Basse. Aujourd'hui que nous connaissons mieux la stratigraphie des stations quaternaires, il nous apporte la confirmation des idées suggérées par l'étude des collections. Ces abris, peut-

être même en plusieurs de leurs points élevés, renfermaient des foyers fort anciens où abondaient les ossements de Mammouth et l'ivoire.

M. de Vibraye présentait en même temps la fameuse plaque de schiste « sur laquelle un artiste a reproduit au trait un « combat de rennes ». Cette interprétation dont on connaît le succès, était inexacte et ne correspond nullement aux usages, aux capacités, pourrions-nous dire, de l'art paléolithique. Il n'y a là aucun tableau, mais seulement des esquisses croisées et superposées au hasard.

Il est grand dommage que nous soyons réduits à ces quelques notes. C'est tout ce que M. de Vibraye a laissé au lieu de l'ouvrage magistral qu'on pouvait attendre de lui. Il a peut-être été détourné de cette œuvre par la publication des *Reliquiae Aquitanicae*, qui sont d'ailleurs, elles aussi, la simple annonce de ce que nous aurions eu si Lartet et Christy avaient vécu.

Il arrêta ses fouilles, il garda le silence tandis que partout on annonçait des découvertes sensationnelles. Ce grand bruit, les déclarations souvent trop audacieuses, avouons-le, cette invasion des simples collectionneurs l'ont-ils « poussé » à se taire et à vivre à l'écart ?

Cependant lorsqu'un sceptique trop obstiné veut faire rire la galerie en annonçant que les silex taillés du Grand Pressigny, prétendus préhistoriques, sont les résidus de la taille des pierres à fusil du temps de la Révolution et de l'Empire, M. de Vibraye reparaît. Il prend la défense des vieilles pierres avec John Evans, avec Penguilhy l'Haridon, avec G. de Mortillet. Il frappe avec sa décision ordinaire, et sa modération ajoute à l'autorité de sa parole. Sa note à l'Académie du 17 juillet 1865 ne laisse rien subsister de cette « singulière allégation ». Il en profitait pour livrer au public une excellente étude de cette localité célèbre, de ses ateliers de retouche, de ses innombrables silex ouvragés, de ces fameux nucléus ou « livres de beurre » et enfin il donne la première liste des polissoirs de haches de la Touraine (1).

(1) Dans un paquet de notes que M. de Vibraye, son fils, a bien voulu me communiquer est la minute de cette protestation. Elle est plus étendue. Je n'ai pas su découvrir si elle avait été imprimée quelque part *in extenso*. J'y trouve un fait curieux et ignoré. « En Danemark les premiers matériaux destinés à la fabrication des pierres à fusil furent les silex ouvrés. D. Johann Friederich Henkel, dans sa *Pyritologia*, Leipzic, 1725, signale les silex de l'ile d'Anhold mentionnés par les savants danois, mais qu'il n'a pas vus. Il nous renvoie aux Actes de Copenhague (IV, 177), au sentiment d'Olaus Borrichius exprimé dans sa 56e observation de l'année 1676 et

M. de Vibraye répondit de son mieux à l'appel qui lui fut fait en 1867. Il accepta volontiers de prendre part à l'Exposition universelle et confia un choix d'objets des alluvions, des plateaux, des cavernes, des dolmens à la galerie de l'histoire du travail que Lardet et de Mortillet organisèrent. Il distribua d'autre part des spécimens de ses doubles aux divers musées qui firent appel à sa générosité. Je puis citer celui de Toulouse où j'ai constaté que tous ses envois étaient, au préalable, soigneusement déterminés.

En 1872 il présente au Congrès de Bruxelles un mémoire fort documenté *Sur les instruments en pierre provenant du Japon*. Il fit partie de la Commission dite des silex tertiaires, dont j'étais aussi. Il me semble encore entendre sa parole autorisée insister, après Capellini, sur la nécessité de nouvelles études et du terrain de Thenay et des conditions dans lesquelles la couche s'est formée. Il acceptait d'ailleurs, avec réserves, le travail humain de quelques spécimens. Nous étions en nombre de cet avis plutôt favorable. Aujourd'hui ces mêmes silex de Thenay ne trouvent pas grâce devant le scepticisme de nos confrères qui « croient » à quelques autres séries du même ordre. Les *éolithes* commençaient leur rôle fallacieux.

Cette même année 1872 le Congrès de la Société française d'archéologie siégeait à Vendôme. M. de Vibraye était inspecteur de la Societé pour cette région, il joua un rôle important au congrès et y lut un travail intitulé : *Détails sur les matières ayant servi à la fabrication d'instruments de l'époque mégalithique*. Ce dernier mot indique qu'il s'agit surtout des haches des dolmens, des jadéites, de la chloromélanite ; mais il est aussi question du cristal de roche ou quartz hyalin trouvé sous les surplombs de rochers au bord de la Vézère et que deux minéralogistes, MM. des Cloiseaux et Pisani ne pouvaient identifier qu'avec des échantillons du Brésil.

M. de Vibraye mourut le 14 juillet 1878. C'est en 1894 que ses enfants ont donné ses collections préhistoriques à notre Muséum national.

qui nous apprend que dans cette île on rencontre dans le sable des silex blancs, noirs, de couleurs variées qui, dit-il, sont aiguisés comme s'ils étaient sortis de la main d'un ouvrier, « *ac si manu artificis fuissent acuminati*, et tranchants sur les bords comme les couteaux de silex dont Josué prescrivit l'usage aux enfants d'Israël pour la circoncision, tandis que dans ce siècle de fer ils sont appelés à de nouvelles destinations : fragmentés convenablement au moyen du marteau, ces débris servent à transmettre le feu rapidement aux rouets des arquebuses et remplacent les mèches pour enflammer les tubes foudroyants des guerriers ».

II. — ÉTUDE SUR LES ŒUVRES D'ART

DE LAUGERIE BASSE

Par l'Abbé H. BREUIL

(Planche I)

1. — Sculptures en ronde-bosse.

1. Fig. 1. — Statuette féminine dite la « Vénus impudique » en ivoire. Le dessin de face est trop connu pour être encore reproduit; la figure ci-contre en donne deux aspects : vue de dos, et vue presque de profil, mais légèrement de 3/4. — Pour exécuter ces dessins, les trous qui criblent la face dorsale et l'enlèvement partiel des mollets par délamination de l'ivoire ont été remplis par de la plastiline ; le dessin est donc très légèrement restauré : un tracé en pointillé indique les régions restaurées. — On a dit que cette statue avait possédé sa tête, qu'un ouvrier mal intentionné aurait brisé : ce récit est une légende, car la fracture est ancienne, et d'ailleurs le corps se termine par une sorte de biseau ; s'il y a eu une tête, elle a dû être complètement plate et discoïdale. — Le galbe de cet objet me paraît l'écarter beaucoup du groupe des figurines aurignaciennes de Brassempouy.

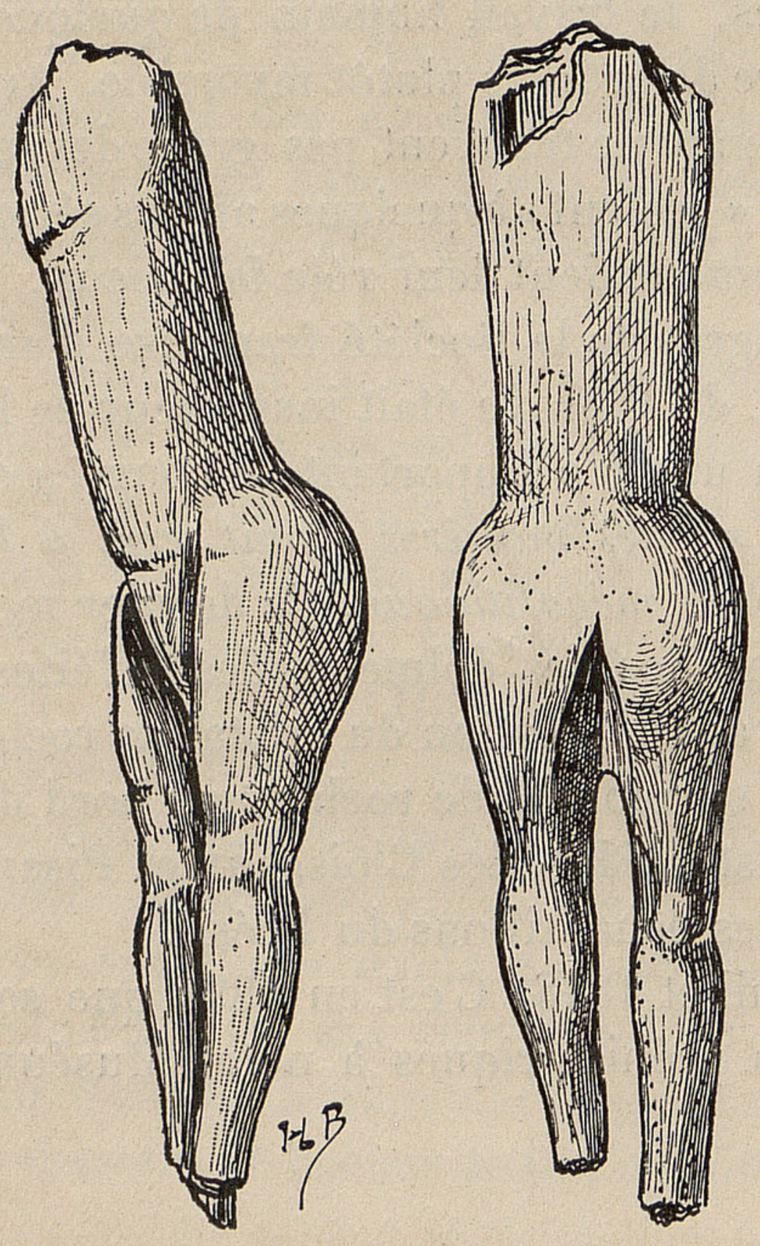

Fig. 1. — Figurine d'ivoire, grandeur réelle; le dessin n'a pas tenu compte de certaines détériorations dont la place est marquée en pointillé.

2. — Tête de Mammouth sculptée sur l'apophyse supérieure d'un « bâton de commandement ». Pièce classique dont de bons dessins ont été publiés, et qui nous suggère des réflexions identiques à celles que nous émettons au sujet de l'objet suivant.

3. Fig. 2. — Fragment supérieur d'un « bâton de commandement, comprenant aussi une apophyse et une portion de trou. L'apophyse est sculptée en ronde-bosse. — Cet objet est de la même

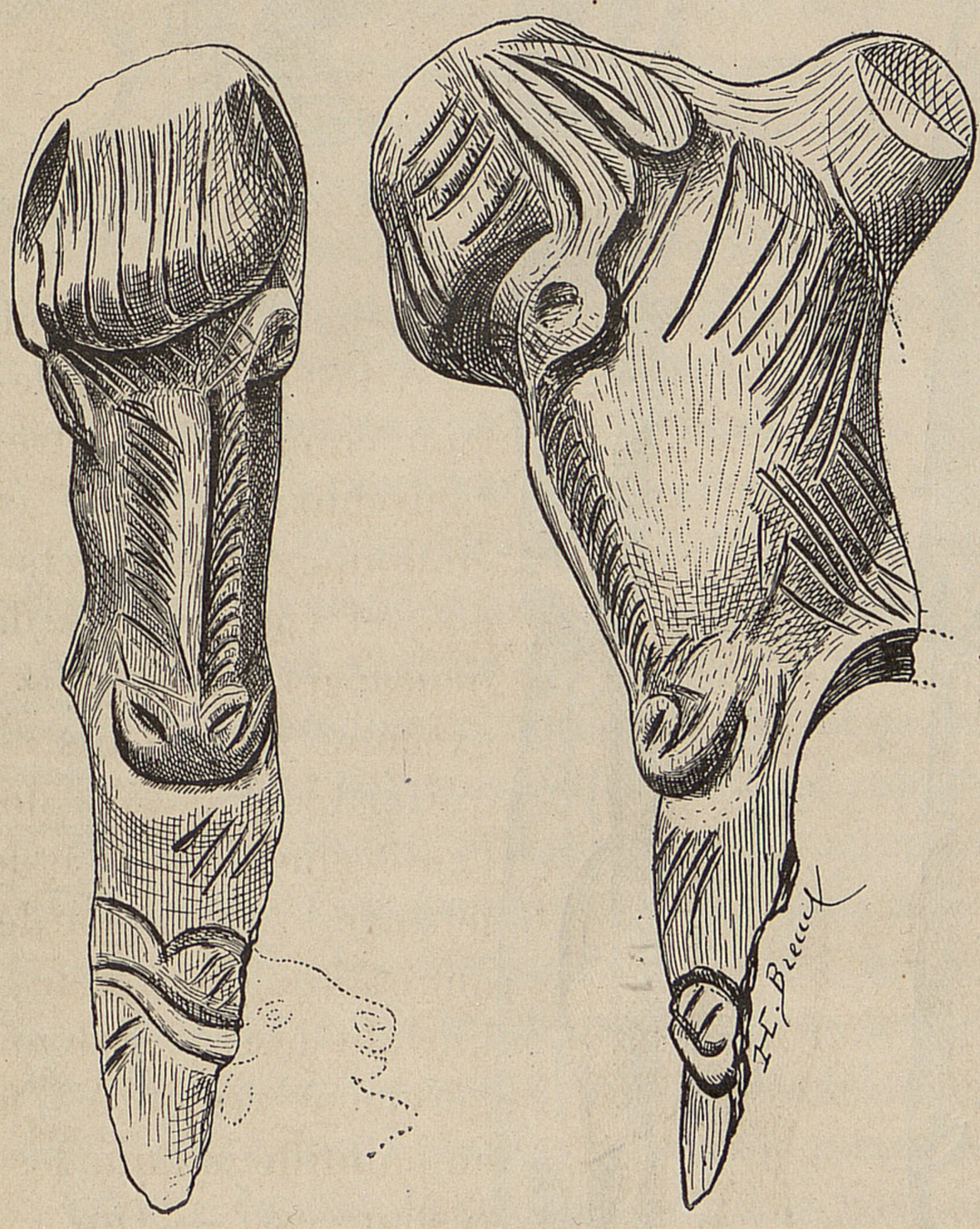

Fig. 2. — Sommet rompu d'un « bâton de commandement » figurant une tête de bison; sur le reste du fût, un léger bas-relief d'une portion d'un autre bison est visible. Grandeur réelle.

famille que les bisons géminés de la collection Massénat; il offre cette particularité que, sur la portion du fût qui subsiste, se trouvent gravées au champlevé la nuque et les cornes d'un second bison; ce fait, bien qu'assez rare, n'est pas tout à fait inouï : une sorte de bâton de commandement de la collection Massénat, sculpté en tête de sanglier (on a dit tapir ! !!), présente, au revers, une gravure de brochet; dans la collection Lartet, un beau propulseur

sculpté, de Laugerie Basse, présente aussi divers animaux gravés ou sculptés en très bas relief. A quel niveau rapporter ces sculptures? — On sait que M. Piette a créé un étage de la sculpture en ronde-bosse, antérieur à ceux du bas-relief et de la gravure

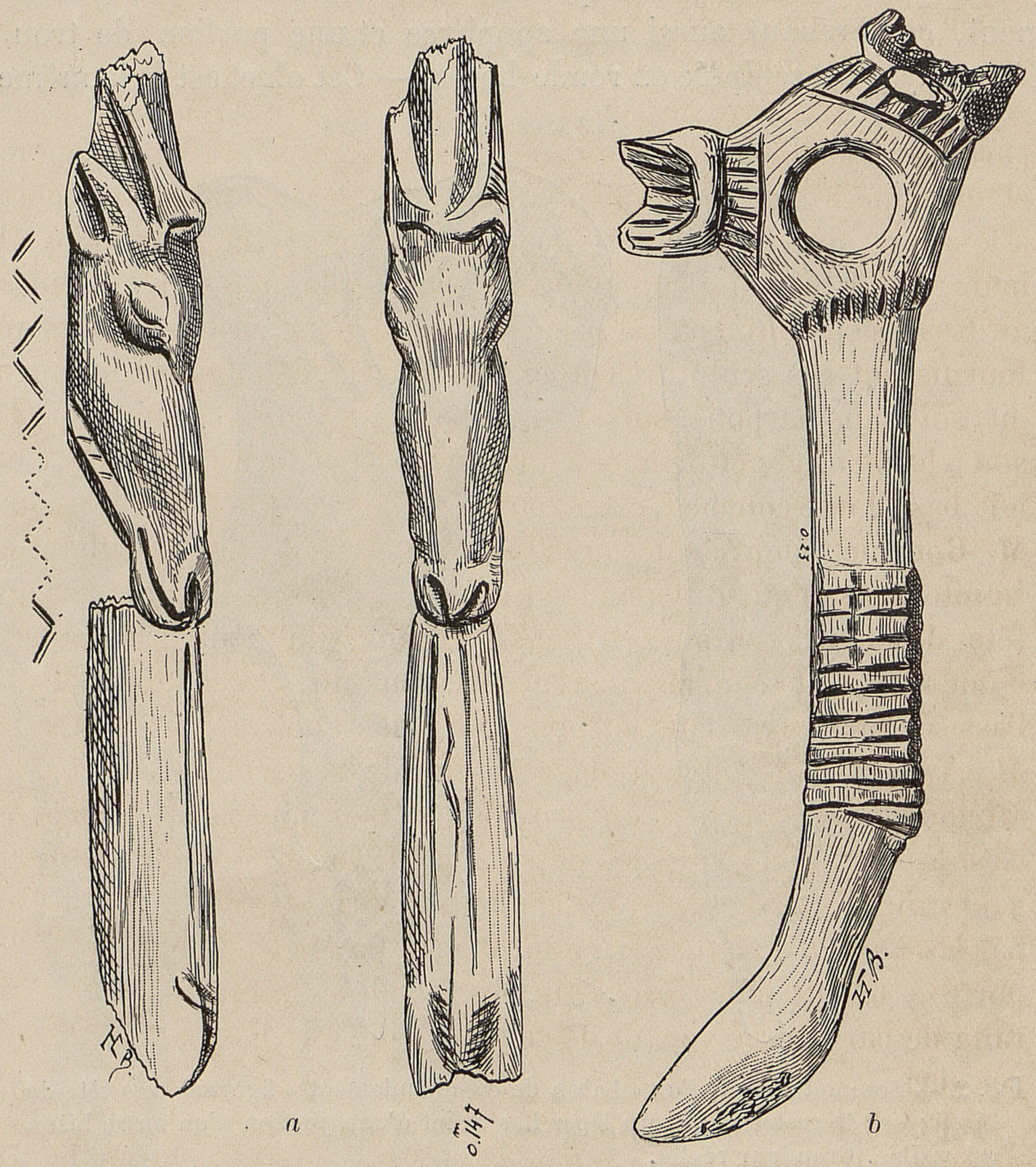

FIG. 3. — *a*. Fragment de « propulseur » sculpté d'une figure de cervidé. Grandeur réduite d'un quart. — *b*, « Bâton de commandement ». Grandeur réduite de moitié.

découpée, puis simple; il avait trouvé à Brassempouy des figurines d'ivoire remontant à la plus ancienne phase de l'âge du renne, et cette trouvaille a peut-être un peu trop influencé l'interprétation qu'il a faite de ses autres fouilles; il tendait à paralléliser les sculptures découvertes au Mas d'Azil, à Arudy, à Lourdes, avec les

vieilles figurines de la grotte du Pape. Toutefois, il reconnaissait volontiers, et il me l'a même écrit un jour, qu'une bonne partie, la plus grande partie même, des sculptures en ronde-bosse de ces cavernes étaient d'une phase beaucoup plus avancée que celles de Brassempouy, et qu'il les avait rencontrées dans l'assise où abondaient les figures en contours découpés et où déjà apparaissaient des gravures simples. — Dans les Pyrénées, où, jusqu'ici, les assises solutréennes paraissent manquer, il est vraisemblable qu'une partie au moins de ces assises à sculptures et gravures simples et découpées leur soit contemporaines ; on est d'autant plus porté à le croire, que leur importance est beaucoup plus grande qu'ailleurs. Mais, soit à Bruniquel, soit en Dordogne, soit en Suisse au Kesserloch, il ne paraît pas possible de détacher les couches qui fournissent ces sculptures de la base du Magdalénien proprement dit, soit sans harpons, soit à rares harpons de type particulier (1), soit à harpons généralement à un rang de barbelures : à Teyjat, c'est à la base d'une couche à rares harpons à un rang de barbelures, que M. Bourinet vient de découvrir une belle tête de cheval sculptée en lignite ; on sait que Raymonden a donné au général de Larclause une tête de cheval sculptée en bois de renne, qui vient certainement d'une assise du Magdalénien proprement dit, et probablement de l'assise inférieure, sans harpons. Élie Massénat rapporte, dans les *Matériaux*, la découverte de certaines de ses sculptures, et il les attribue à une couche d'où proviennent ses plus beaux harpons, c'est-à-dire, à en croire les dessins de M. Girod, des harpons à un seul rang de barbelures. Si les deux débris de sculptures décrits par les *Reliquiæ Aquitanicæ* sont bien de la Madeleine (2), je serais porté à les attribuer, ainsi que les quelques rares harpons à un rang de barbelures venant de ce gisement, à la base des assises de cet abri.

4. Fig. 3, *a*. — Portion médiane d'un propulseur à crochet, en bois de renne. Il figure une tête de cervidé. Un autre a été recueilli par Lartet à Laugerie Basse, qui me paraît figurer un cervidé sans cornes. Dans la Dordogne, je n'en connais qu'un autre fragment, figurant

(1) A très petites dents et fût large.

(2) J'ai constaté qu'un objet de La Madeleine, dont le moulage, donné par Lartet ui-même au Musée de Toulouse, portait cette provenance, avait, au British Museum, émigré dans la collection Peccadeau de l'Isle avec la provenance Bruniquel. Il n'est donc pas tout à fait impossible de supposer le cas inverse ; Lartet et Christy étant morts au moment de la publication de leurs travaux, ne pouvaient corriger de telles erreurs, dont l'importance, d'ailleurs, est minime.

un cheval, celui de la Madeleine que j'ai mentionné tout à l'heure. Ils sont assez nombreux dans les cavernes du Mas d'Azil, de Gourdan, de Saint-Michel-d'Arudy, et de Lourdes, figurant tantôt des chevaux, tantôt des capridés ou des bovidés; l'un d'eux, du Mas d'Azil (coll. Piette) représente un admirable bouquetin; un autre représente un être humain, un autre, un oiseau à long bec; mais le centre où on les rencontre en nombre vraiment anormal est Bruniquel : ce semblerait être leur point de diffusion, et ce n'est pas sans stupeur qu'on les retrouve jusqu'à Thayngen, dans la caverne du Kesserloch, représentés par plusieurs fragments très bien caractérisés (1).

2. — Bas-reliefs. Sculptures diverses.

5. Fig. 3, *b*. — « Bâton de commandement » complet, traversé d'un seul trou, en tête. Les deux moignons d'andouillers qui avoisinent cette tête sont étrangement sculptés en des sortes de crêtes; l'une d'elles est accidentellement perforée, l'autre a l'aspect d'une queue de poisson. Il existe dans la collection Piette plusieurs objets dont le sommet est assez analogue, mais tend à figurer une sorte de tête d'oiseau à bec ouvert, très barbare, et coiffé de deux pointes; l'œil s'y trouve formé par le trou du bâton percé. C'est un exemple d'interprétation zoomorphique d'une forme industrielle, par voie d'adaptation fantaisiste.

Au milieu de sa longueur, se trouve sculptée une ornementation annulaire dont les côtés sont dégradés. Cette décoration est formée d'un enroulement de onze tours, analogue à celle qui résulterait de l'enroulement d'une vrille de bryonne autour d'une branche. Je n'en puis rapprocher que le bâton de commandement de Gourdan qui présente de nombreuses gravures en raccourci et spécialement un bison, vu en plan, et dont l'avant-train semble sortir d'une décoration annulaire en relief; mais elle est composée d'une série de huit anneaux superposés, et il ne s'agit pas d'un enroulement continu.

(1) En me basant sur le travail de M. Cartailhac (*L'Anthropologie* 1903), et sur d'autres publications, j'arrive à au moins 34 propulseurs (ou fragments) connus en y comprenant ceux du Bristish Museum; ils se décomposent ainsi : Bruniquel : 1 à l'abri du château; 10 au Trou des Forges; Gourdan : plus de 6; Mas d'Azil : plus de 6; Saint-Michel-d'Arudy : 1; Lourdes : 1; La Madeleine 2; Laugerie-Basse : 2; Le Placard : 1; Thaïngen : 3, auxquels il faut ajouter les 4 ou 5 mis au jour depuis peu d'années; ils viennent d'une couche à rares harpons à un seul rang de barbelures, d'après ce que m'a dit M. le Professeur Heierli. M. le Dr Nuesch en a publié un qui est une tête de cheval et qu'il a pris pour une statue humaine.

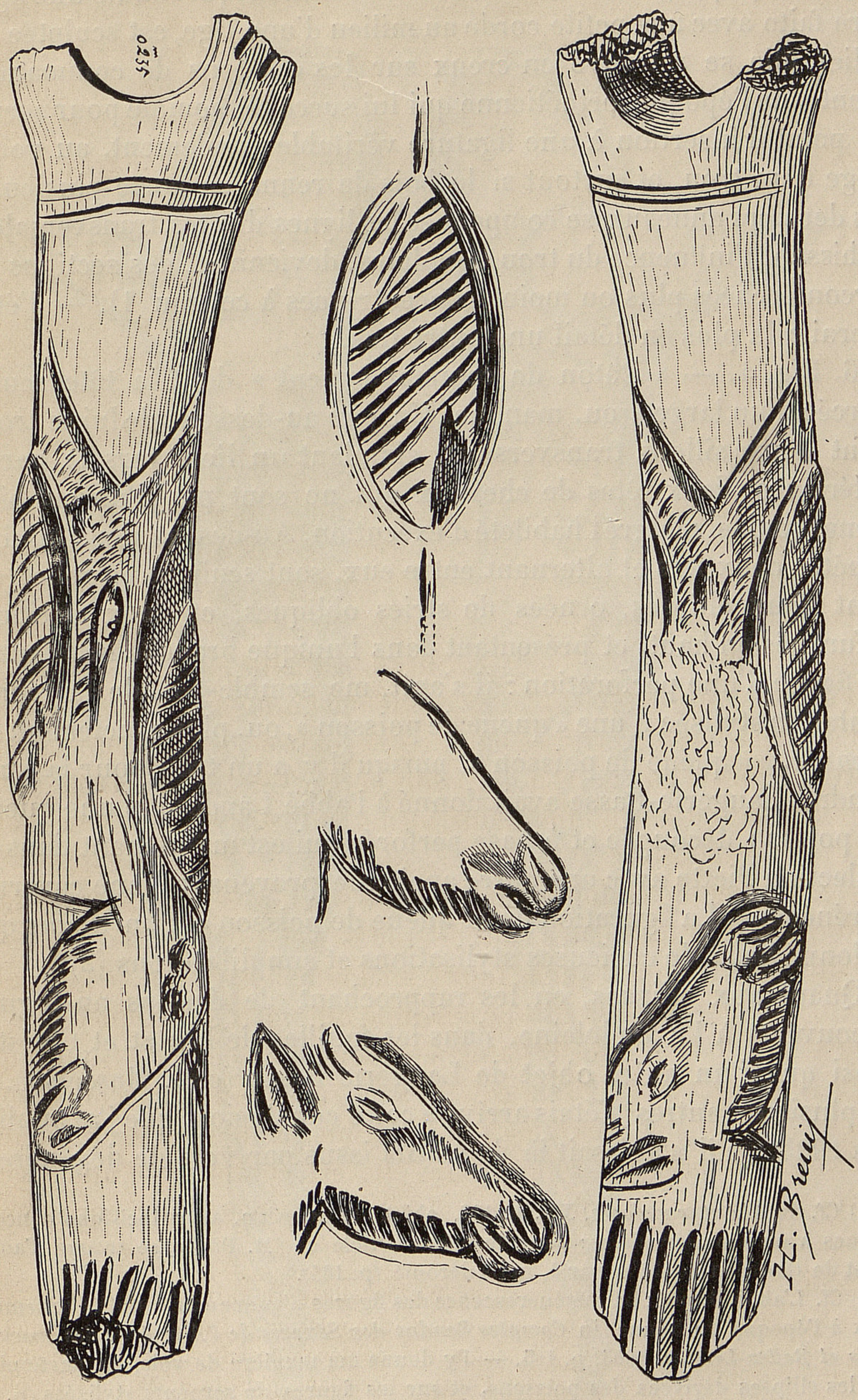

Fig. 4. — Partie allongée d'un « bâton de commandement » décoré de têtes de chevaux, de poissons stylisés et de représentations de l'amulette « queue de poisson ». Dimension réduite d'un tiers.

Si, à l'époque gourdanienne, cette décoration, qui simule une ligature faite avec une petite corde au milieu d'une tige, est sculptée en relief, elle se retrouve en creux sur les « bâtons de commandement » de l'époque lorthétienne qui lui succède, comme pour servir de point d'insertion à une ligature véritable ; seulement, au voisinage d'un trou, et surtout si le bois de renne en porte plusieurs, les derniers anneaux se rompent et les lignes droites transversales, subissant l'influence du trou circulaire, deviennent des sections de circonférences plus ou moins concentriques à ce trou (1). — J'étudierai cela plus en détail une autre fois.

6. Fig. 4. — « Bâton de commandement » dont la tête seule, percée d'un large trou, manque. Un peu au-dessous de lui se trouvent deux sillons transversaux, simulant un lien; vers la partie inférieure, deux têtes de chevaux qui ne sont pas d'un art bien remarquable, malgré l'habileté d'exécution. Au-dessus, deux motifs, répétés deux fois et alternant entre eux, sont sculptés en relief; ce sont deux ellipses, ornées de stries obliques, et deux attributs bifurqués en haut, et présentant dans l'unique branche inférieure, la figure d'une perforation : il s'agit, me semble-t-il, de la représentation stylisée d'une « queue de poisson », ou, plus exactement de l'*amulette* « queue de poisson », puisqu'il y a un trou pour la suspendre. Laugerie-Basse avait donné à l'abbé Landesque une queue de poisson découpée et à base perforée qui est maintenant dans la collection Piette avec une autre analogue, provenant d'une caverne pyrénéenne. La figuration de la queue de poisson est un thème qui a donné lieu à de curieuses stylisations et simplifications (2).

Quant aux ellipses, en les rapprochant de dessins analogues découverts à La Madeleine, dans les fouilles de Lartet et Christy, ainsi que d'un autre objet de Laugerie-Basse (coll. Massénat), et de plusieurs autres, j'étais arrivé à cette conclusion, que j'ai publiée dès 1905, qu'il s'agissait là de motifs issus par voie de dégénéres-

(1) Cf. in *L'Anthropologie*, XV, p. 175, objet de Gourdan, avec incisions concentriques à un trou circulaire; dans le même article de M. Piette, se trouve l'autre objet de Gourdan dont j'ai parlé, mais déroulé (p. 165).

(2) Cf. L'abbé Breuil : La dégénérescence des figures d'animaux en motifs ornementaux à l'époque du Renne, in *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1905, p. 105. — J'y donne ma manière de voir, en particulier sur les ellipses dérivées des poissons, et sur les figures de serpents stylisées (p. 4).

M. P. Girod, dans une notice sur « Un nouveau bâton de La Madeleine, Baillière, 1906 », interprète presque exactement comme je l'aurais fait, les dessins de poissons et de serpents stylisés qui le décorent; il ne paraît pas avoir eu connaissance de mes travaux sur cette question.

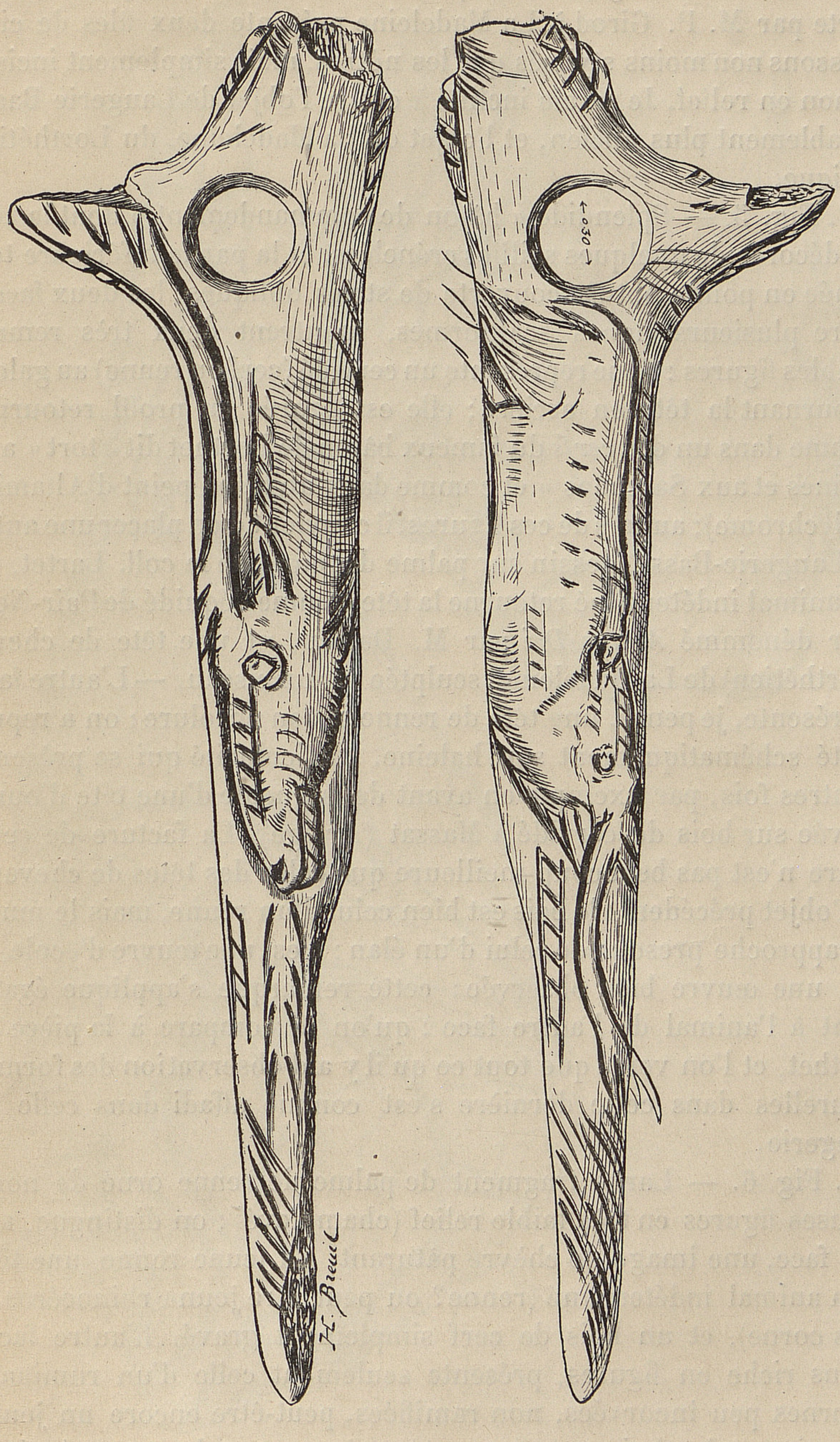

Fig. 5. — « Bâton de commandement » avec figures de cervidés. Dimension réelle = 0m,30.

cence de dessins figurant des poissons. Une fort belle pièce découverte par M. P. Girod à La Madeleine présente deux files de cinq poissons non moins stylisés que les nôtres, mais simplement incisés et non en relief. Je serais incliné à croire l'objet de Laugerie-Basse notablement plus ancien, et l'objet de La Madeleine, du Lorthétien typique.

7. Fig. 5. — Splendide « bâton de commandement » dont la tête est décorée de quelques saillies crénelées, et la partie inférieure terminée en pointe obtuse couverte de stries obliques ; les deux faces, outre plusieurs signes scaliformes, montrent deux très remarquables figures : l'une représente un cervidé (cerf ou renne) au galop, retournant la tête en arrière ; elle est figurée en profil retourné, comme dans un des *cerfs* du fameux bâton de Lorthet dit à tort « aux Rennes et aux Saumons » et comme dans un bison peint d'Altamira (polychrome) ; auprès de ces figures, il convient d'en placer une autre de Laugerie-Basse, dessin sur palme de renne de la coll. Lartet, où un animal indéterminé retourne la tête comme l'équidé de Pair-Non-Pair dénommé *Agnus Dei* par M. Daleau, et une tête de cheval (Lorthétien) de La Madeleine, sculptée sur un ciseau. — L'autre face représente, je pense, une tête de renne et son encolure ; on a représenté schématiquement son haleine, particularité qui se présente d'autres fois, par exemple en avant de la gueule d'une tête d'ours, gravée sur bois de cervidé à Massat (Ariège). La facture de cette figure n'est pas beaucoup meilleure que celle des têtes de chevaux de l'objet précédent : le bois est bien celui d'un renne, mais le mufle se rapproche presque de celui d'un élan ; c'est une œuvre d'école, et non une œuvre bien observée ; cette remarque s'applique également à l'animal de l'autre face : qu'on le compare à la pièce de Lorthet, et l'on verra que tout ce qu'il y a d'observation des formes naturelles dans cette dernière s'est comme affadi dans celle de Laugerie.

7. Fig. 6. — Large fragment de palme de renne orné de nombreuses figures en très faible relief (champlevé) ; on distingue, sur une face, une image de chèvre pâturant, un jeune renne, une tête d'un animal indéterminé (renne? ou peut-être jeune rhinocéros?? sans corne), et un bois de cerf simplement gravé. L'autre face, moins riche en figures, présente seulement celle d'un ruminant à cornes peu incurvées, non ramifiées, peut-être encore un jeune renne, avec les bois en *mousse* à en juger par leur terminaison obtuse et épaissie. — On ne peut nier à ces figures beaucoup de vie

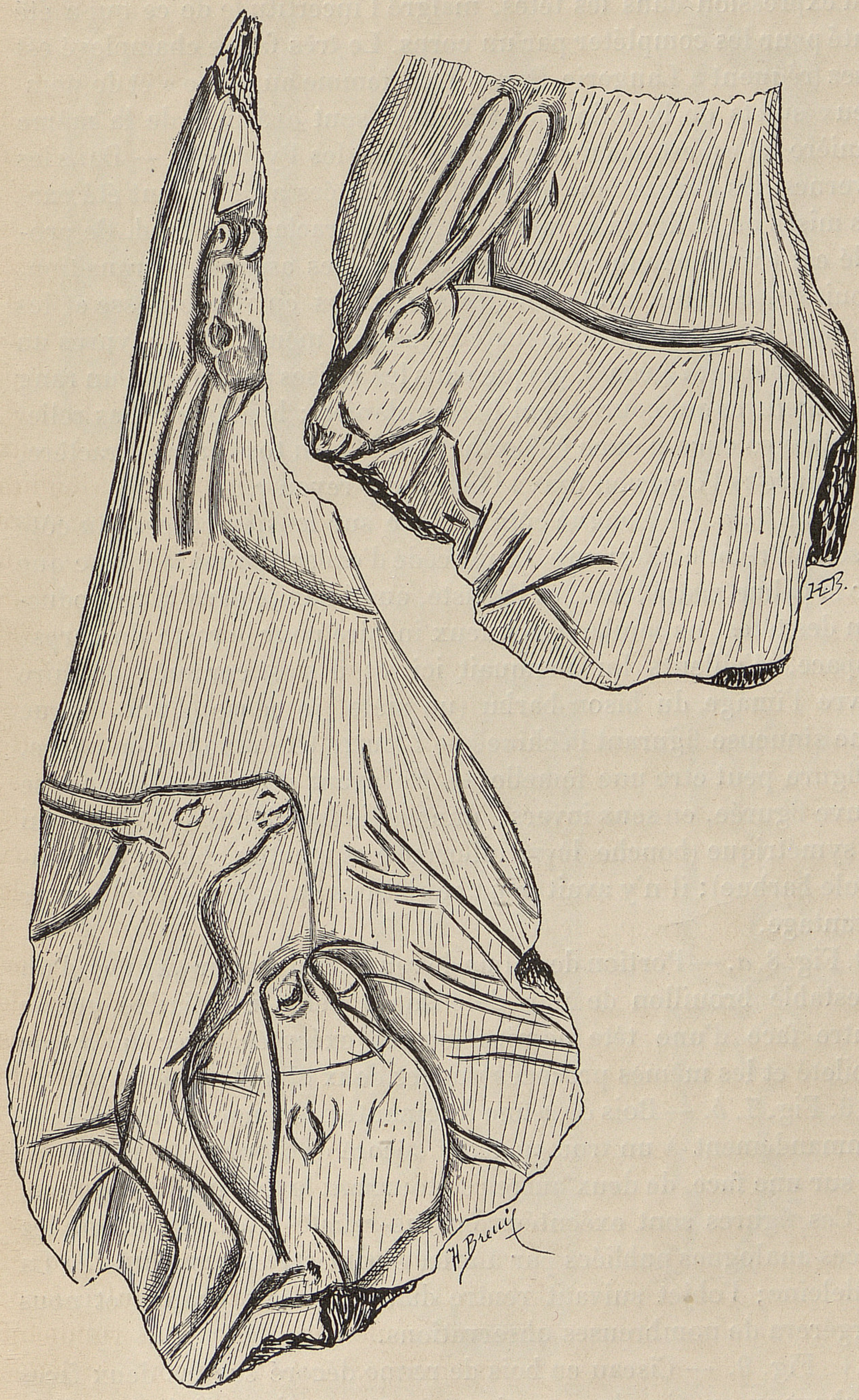

Fig. 6. — Fragment de palme de renne décoré d'animaux en faible relief : deux faces ; grandeur réelle.

et d'expression dans les têtes, malgré l'incertitude de ce qui a été tenté pour les compléter par un corps. Le très faible champlevé est assez fréquent à Laugerie-Basse. La « femme au renne » et de nombreux sujets de la collection Massénat sont exécutés de la même manière ; elle n'est pas rare non plus dans les Pyrénées. — Dans les cavernes, les décorations pariétales exécutées au silex ont été parfois mises en saillie de la même façon, par raclage du fond. Ce procédé est très répandu certainement dans les assises de transition, depuis les couches contenant les sculptures en ronde-bosse et les contours découpés (avec, nous l'avons dit, même des gravures au trait simplement incisé), jusque dans les assises à harpons à un rang de barbelures qui couronnent le Gourdanien ; bien que le bas relief se retrouve encore dans le Lorthétien, il a un tout autre caractère, nous aurons l'occasion tout à l'heure d'y revenir.

8. Fig. 7, *a*. — Longue côte décorée sur les deux faces, du côté de son extrémité inférieure. Le procédé d'exécution est le même que sur la palme précédente, et l'artiste, aussi habile dans la reproduction des têtes, ne semble pas mieux inspiré pour le reste du corps ; l'espace, d'ailleurs lui manquait ici, et il s'est contenté de faire suivre l'image du bison barbu (un mâle, je pense) d'une longue ligne sinueuse figurant l'échine. — L'autre tête manque de barbe, et figure peut-être une femelle. — En avant de la tête barbue, se trouve figurée, en sens inverse, une partie inférieure de tête qui lui est symétrique (bouche, lèvre inférieure et menton, dessin de mandibule barbue) ; il n'y avait pourtant jamais eu la place d'en figurer davantage.

9. Fig. 8, *a*. — Portion de palme de renne, gravée sur une face d'un détestable brouillon de tête de bison à peine intelligible, et sur l'autre face d'une tête admirablement exécutée, avec la même habileté et les mêmes procédés que les deux objets précédents.

10. Fig. 7, *b*. — Bois de renne fragmenté provenant d'un bâton de commandement à un trou en tête ; décoré de figures de biches en file sur une face, de deux autres se tournant le dos sur l'autre face. — Ces figures sont exécutées en bas-relief ; elles rappellent les pièces analogues publiées par Lartet et Christy et provenant de La Madeleine ; l'objet suivant rentre dans le même groupe et nous suggérera de nombreuses observations.

11. Fig. 9. — Ciseau en bois de renne décoré sur les deux faces de chevaux en file, de caractère très conventionnalisé et stylisé. Laugerie-Basse a donné assez peu d'objets de cette famille : la col-

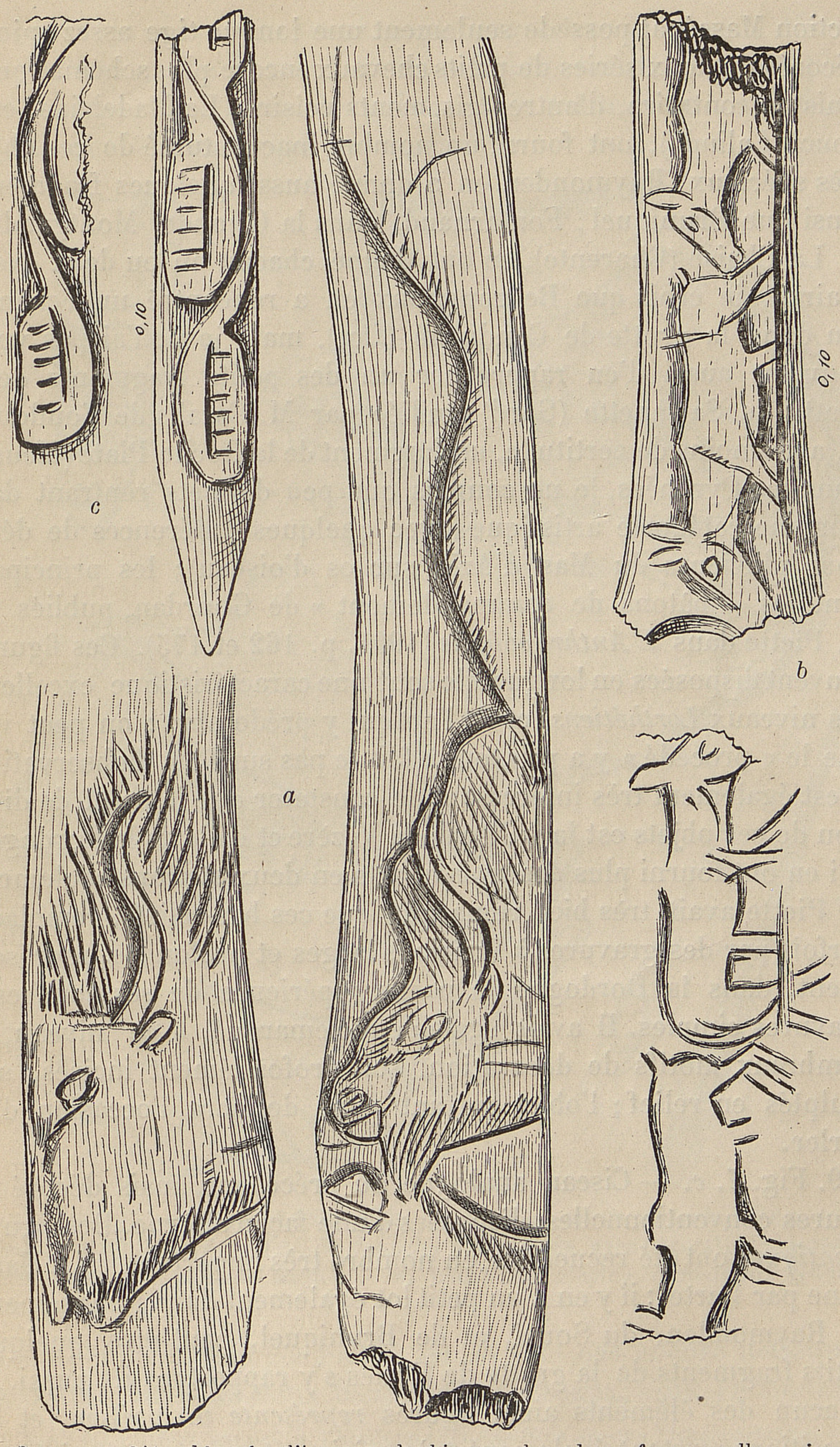

Fig. 7. — *a* : Côte décorée d'images de bisons; les deux faces; celle qui est à gauche est de grandeur réelle; la principale face est représentée sur 0m,18 de long. — *b*. Morceau de bâton de commandement avec biches en bas-relief; grandeur réelle. — *c*. Ciseau décoré de figures stylisées dérivées du poisson.

lection Massénat possède seulement une longue tige assez mince, décorée de deux séries de petits chevaux encore plus schématiques. Mais au contraire, d'autres gisements voisins, La Madeleine, et le Souci (Lalinde), ont fourni un nombre inaccoutumé de ces objets très spéciaux; Raymonden en a donné aussi quelques fragments, ainsi que Bruniquel; Fontarnaud, dans la Gironde, Montgaudier, et La Chaise (Charente), en ont donné chacun un ou deux exemplaires; je crois que Bergougnoux en a rencontré un échantillon dans la grotte de Conduché (Lot), mais je ne l'ai pas vu; il convient aussi d'en rapprocher un des petits fragments de la grotte de Sartanette (Gard) étudiée par M. Cazalis de Fondouce, et, avec moins de certitude, un fragment de la Roche-Plate (Meuse). Dans les Pyrénées, je ne connais que peu d'objets rentrant dans la même catégorie artistique (avec quelques différences de détail pour plusieurs du Mas d'Azil, sur os d'oiseau); les principaux sont les « bâtons de commandement » de Gourdan, publiés par M. Piette dans *L'Anthropologie* (1904, p. 162 et 175). Ces figures, souvent disposées en longue file sont une caractéristique excellente des niveaux *Lorthétiens*, et de l'art qui y prédomine : on peut voir que le « procédé » y a pris tout à fait le pas sur l'art d'observation. Il est également très intéressant de constater que le point de diffusion de ces objets est la vallée de la Vézère et celle de la Dordogne, qui en ont fourni plus des trois quarts en deux stations seulement. M. Piette avait très bien remarqué que ces bas-reliefs, remplacés parfois par des gravures à incisions larges et profondes, représentaient, dans la Dordogne, la partie supérieure de ses couches à gravures simples. Il avait également remarqué, à ce niveau, de nombreux motifs de décoration, soit profondément incisés, soit sculptés en relief; l'objet suivant nous donnera l'occasion d'en parler.

9. Fig. 7, *c*. — Ciseau analogue au précédent, mais décoré de figures conventionnelles, disposées d'une façon alterne. Des figures *identiques* ont été recueillies, en nombre très important, à La Madeleine par Lartet; il y en a un petit lot également dans les gisements de Raymonden, du Souci, et de Bruniquel, peut-être quelques petits fragments de la grotte de Eyzies s'y rapportent-ils aussi. — Chacun des éléments ainsi figurés *représente un poisson*, et les transitions existent également, très saisissantes, et pour moi désormais certaines, avec ce qu'on a considéré, après Lartet et de Mortillet, comme des bras munis d'une main. Quelle que soit l'étran-

geté du fait, je considère comme acquis que ces mains sont la déformation d'une queue de poisson et que le bras tatoué en est simplement le corps. Ce sera un des points que je traiterai en détail dans un travail considérable que je prépare (1).

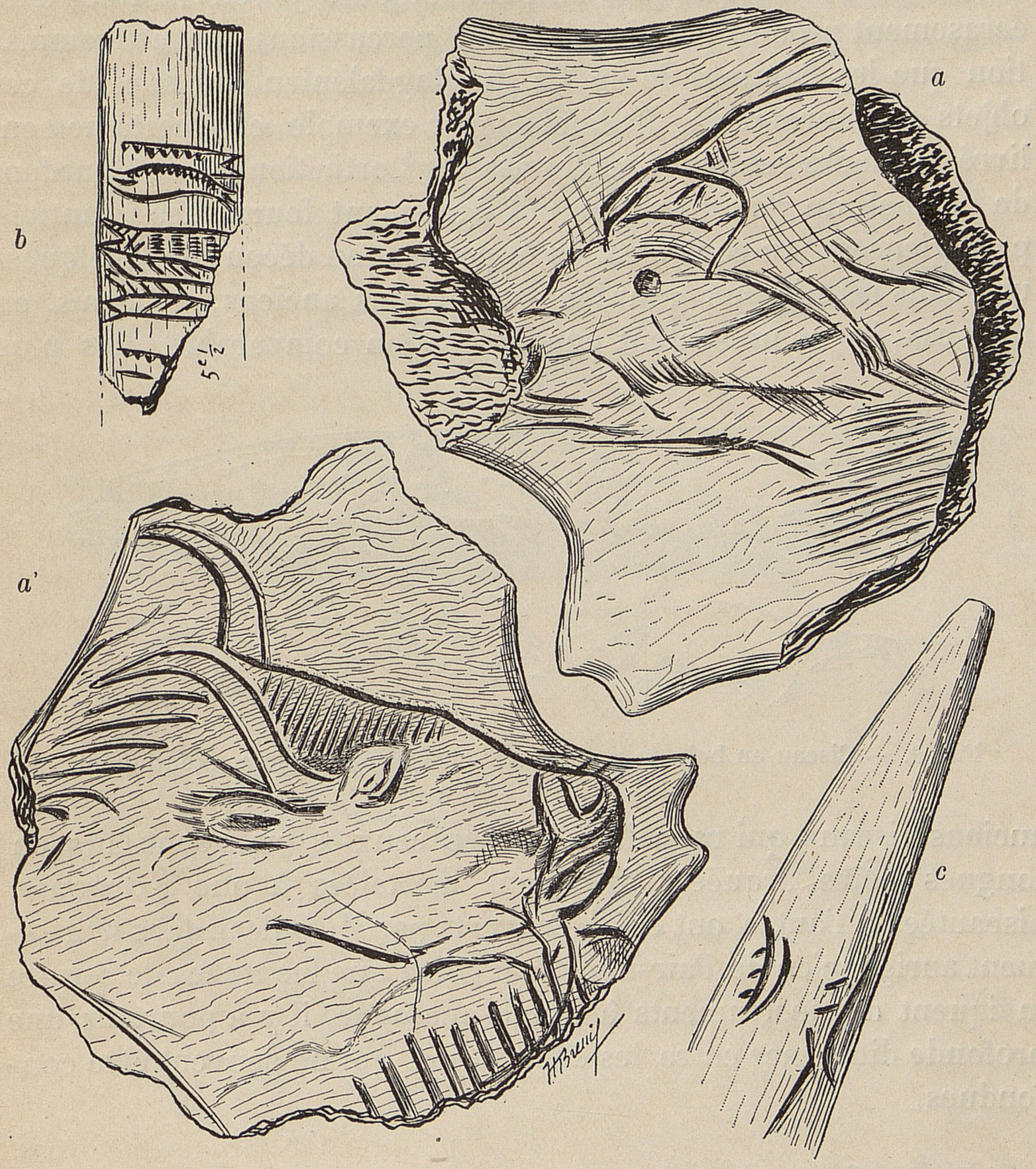

Fig. 8. — *a a'*. Deux faces d'un fragment de palme de renne, décorée de figures de têtes de bison. — *b*. Fragment de baguette demi-ronde, avec décoration paraissant dériver de petits poissons accolés. — *c*. Extrémités d'épieu, dimensions réduites d'un tiers.

Dans les Pyrénées, ces motifs ne se sont pas encore nettement rencontrés, mais les deux flancs de ces ciseaux, dont l'abondance

(1) Dans mon court exposé à l'Académie, j'admettais encore l'interprétation courante sur les mains et les bras de La Madeleine ; quand la nageoire caudale est figurée avec ses rayons, cela imite la main classique ; quand elle est fourchue, la main semble ouverte, le pouce écarté.

est si caractéristique du Lorthétien, y sont également couverts de nombreuses décorations à stylisation très avancée. Autrefois on les prenait pour des fragments de flèches à base en double biseau, mais les deux types sont indépendants; lorsque la partie opposée au ciseau ne manque pas, on peut toujours y voir la trace d'un écrasement produit par de violentes percussions. La consommation que les hommes de la fin du Magdalénien ont faite de ces objets est énorme; La Madeleine, par exemple, en a certainement livré plusieurs centaines, et les assises Lorthétiennes de Gourdan, de Lorthet, du Mas d'Azil, en ont également fourni des quantités prodigieuses. Au contraire, on a peine à en découvrir quelques-uns dans les niveaux gourdaniens ou plus anciens, et jamais, en tout cas, ils ne présentent une décoration comparable. Les plus

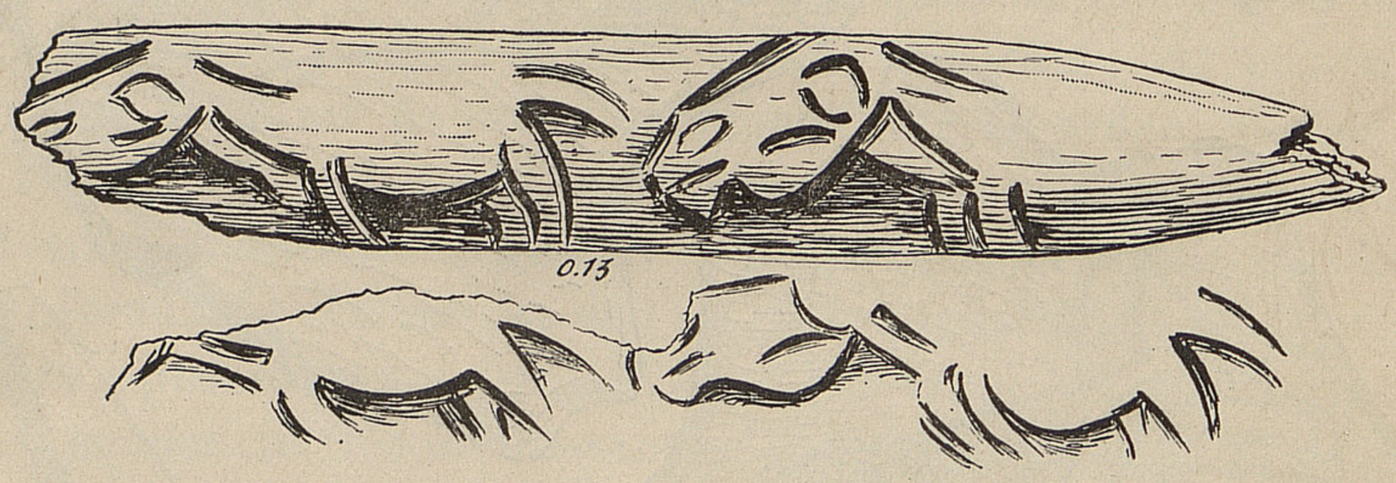

FIG. 9. — Ciseau en bois de renne, avec chevaux de style conventionnel.

anciens ciseaux qui rappellent un peu ceux-ci, mais sont faits en longues côtes arquées, fortement martelées à une extrémité, biseautées à l'autre, ont été découverts par M. Daleau dans le gisement aurignacien de Pair-non-Pair. Bien que les traces de service indiquent des instruments à usage analogue, il y a pourtant une profonde différence entre les deux séries, qui ne peuvent être confondues.

3. GRAVURES SIMPLES ZOOMORPHIQUES ET DÉCORATIVES.

10. Fig. 10, et pl. I. — Plaque de schiste fameuse, ornée de la gravure classique appelée le « Combat de Rennes ». La gravure publiée par M. de Vibraye en est un décalque assez fidèle. Nous publions ici une excellente photographie que M. Papoint a eu la gracieuse complaisance de prendre (1). Les figures s'y voient mieux que sur l'ori-

(1) Je n'ai pas à faire l'éloge de son habileté bien connue, mais je suis heureux de lui exprimer mon vif remerciement.

ginal. J'ai refait, séparément, les dessins des figures enchevêtrées, en les isolant et en les plaçant dans leur attitude normale, ce qui permettra de mieux apprécier ce chef-d'œuvre de l'art quaternaire. Je ne crois pas qu'il s'agisse vraiment d'un combat de rennes : il y a un renne suivant sa femelle, et d'autres dessins en surcharge accidentelle. Cette attitude du mâle qui suit sa femelle est reproduite

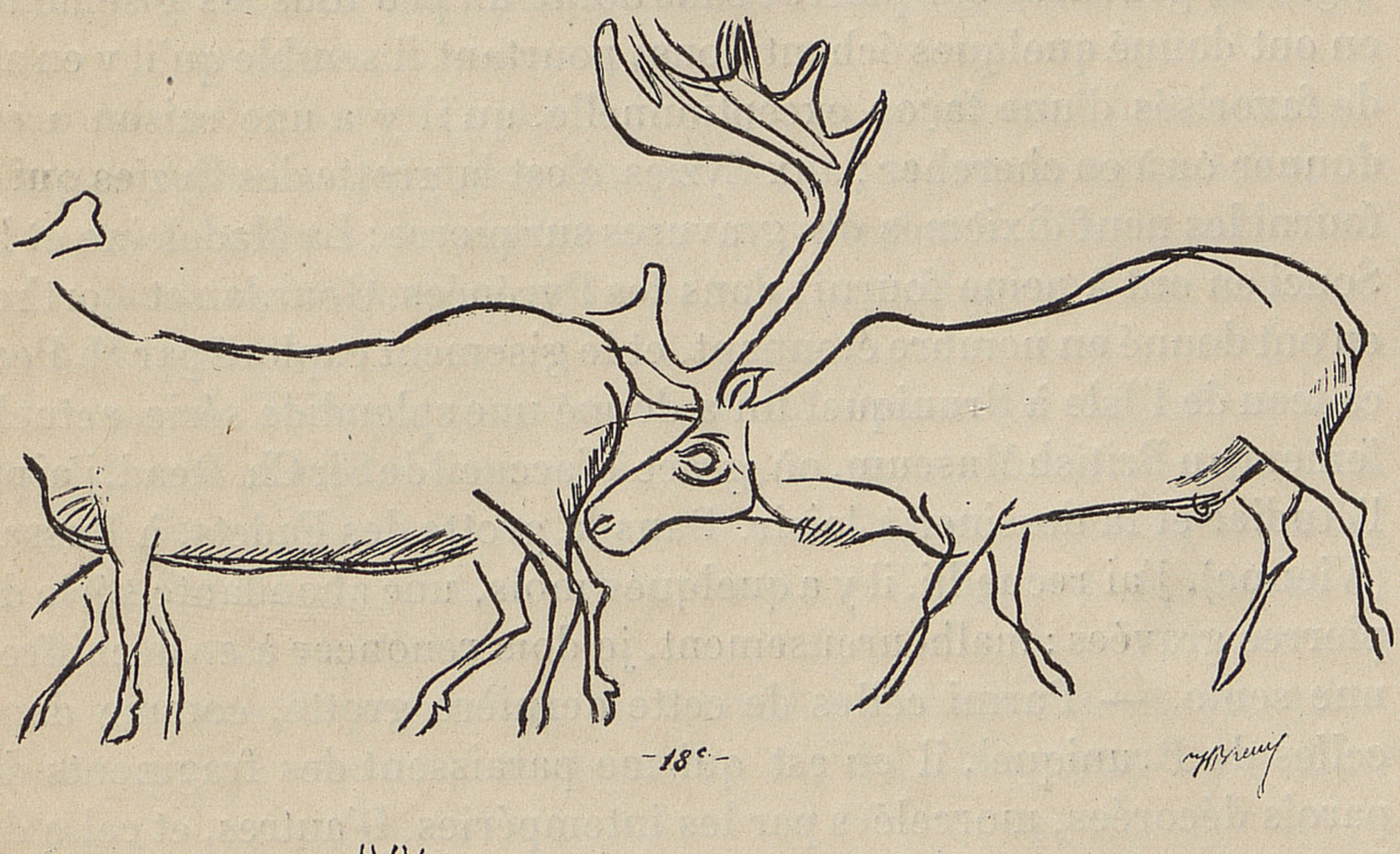

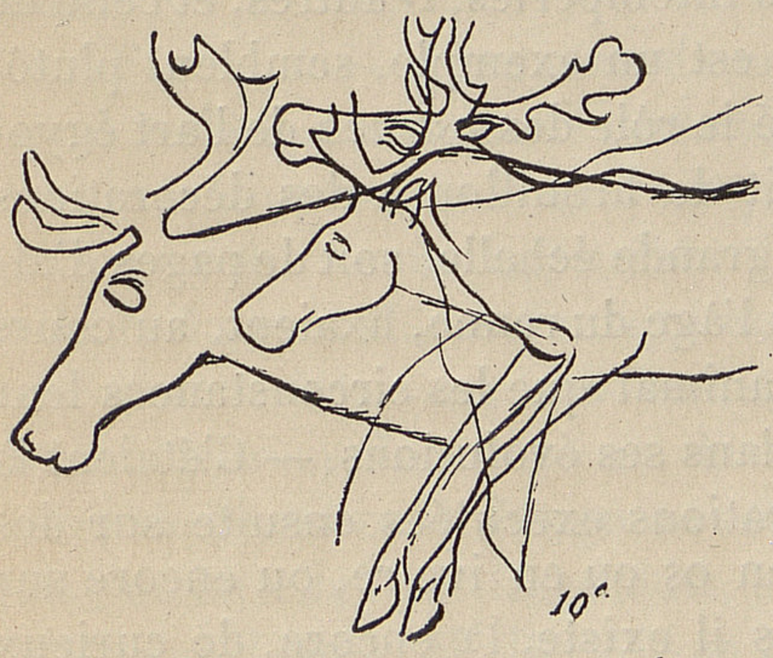

Fig. 10. — Divers sujets gravés sur la plaque de schiste dite » *au combat de Rennes* ». Voir, fig. 16, un bison gravé au verso.

plusieurs fois dans l'art quaternaire : j'ai publié, ici même, l'ivoire sculpté de Bruniquel dont j'ai raccordé les deux parties au British Museum et qui figure deux rennes, mâle et femelle, se poursuivant. — Une des plus remarquables gravures pariétales de Teyjat reproduit l'image d'une vache suivie d'un taureau (*Bos primigenius*) ; à Font-de-Gaume, il y a deux chevaux, peints en noir, dont l'attitude indique que l'étalon, qui suit sa jument, se dispose à accomplir ses fonctions. — A part quelques douteux assemblages d'animaux affrontés et qui semblent se battre, à part deux exemples de vache

suivie de son veau, gravés sur os (Brassempouy : bison ♀ ; Mas d'Azil, vache du *Bos primigenius*), à part les chevaux allant de front figurés en bande, au Chaffaud (1) et au Souci, ou en file indienne (ainsi que d'autres animaux, chèvres et cervidés), il n'y a pas d'autre essai de composition à l'époque quaternaire.

Cette gravure est sur pierre ; Laugerie-Basse n'a pas été très prodigue de gravures sur pierre ; sans doute un peu tous les gisements en ont donné quelques échantillons ; pourtant il semble qu'il y en ait de favorisés d'une façon exceptionnelle, qu'il y a une raison à en donner ou à en chercher : aux Eyzies, c'est la grotte des Eyzies qui a fourni les neuf dixièmes des gravures sur pierre ; La Madeleine et le Souci en ont à peine fourni ; dans les Pyrénées, Gourdan et Lorthet en ont donné en nombre étonnant, et le gisement exploré par M. Peccadeau de l'Isle à Bruniquel lui a donné une splendide série, actuellement au British Museum, où, grâce à l'accueil de Sir Ch. Read, j'ai pu l'étudier et la dessiner à loisir. Dans la grotte des Fadets, à Lussac (Vienne), j'ai recueilli, il y a quelques mois, une abondante série de pierres gravées ; malheureusement, je dois renoncer à en déchiffrer une seule. — Parmi celles de cette dernière grotte, comme dans celles de Bruniquel, il en est qui me paraissent des fragments de parois décorées, morcelées par les intempéries. D'autres, et celle de Laugerie, que nous publions, en est un exemple, semblent plutôt avoir, dans l'art quaternaire, joué le rôle des *ostraca* de l'art égyptien, c'est-à-dire, avoir servi, soit de brouillon à des décorations murales exécutées ensuite à plus grande échelle, soit de pages d'album où les nomades chasseurs de l'âge du renne, fixaient, au cours d'une excursion, l'attitude d'un animal que les circonstances leur permettaient d'examiner à loisir dans ses évolutions. — C'étaient là comme les prototypes des décorations exécutées ensuite sur des objets définis en bois de renne, en os ou en ivoire, ou encore sur des murailles de grottes (2). Mais il existe, là encore, de curieux

(1) Cartailhac.

(2) Cette idée avait germé dans l'esprit observateur de Gaston Bertoumeyrou, le jeune homme qui signala à M. Rivière les gravures de La Mouthe ; ayant, deux ans après, découvert dans une fouille superficielle, à Cro-Magnon, un os cassé gravé d'un bison, il le montrait volontiers aux savants qui fréquentaient l'hôtel de la Gare, en disant que « ça devait être d'après un dessin analogue, peut-être celui-là, que les décorateurs de La Mouthe avaient fait le dessin de bison publié dès le début par M. Rivière ». — Il s'est trouvé des gens pour transformer cette vue ingénieuse en confession, et pour lui faire dire « qu'il s'était servi de cette gravure sur os pour exécuter frauduleusement le bison de La Mouthe. ». La ressemblance est d'ailleurs,

problèmes à soulever : La Madeleine a donné un nombre énorme de gravures, mais il n'y en a presque pas qui soient exécutées sur pierre plate, sur fragment d'os quelconque, sur débris de bois de renne sans travail défini. Laugerie-Basse, au contraire, a donné, avec un petit nombre seulement de gravures sur pierre, un nombre très important de gravures sur des palmes ou bois de renne, des débris d'os qui ne sont pas façonnés, ou à peine débités, parfois, d'un coup de scie.

La grotte des Eyzies présente fort peu de semblables productions, mais ce sont les gravures sur pierre et les débris de lames d'os allongés façonnés en pendeloque qui dominent. Raymonden, le Souci,pour ne parler que des stations du Périgord, n'ont presque pas de tels objets.

Il y aurait donc eu des centres où on *étudiait* le dessin, où l'on gravait, non pas seulement sur des instruments, mais pour se faire la main, pour se pénétrer des formes des animaux, tandis qu'ailleurs, on ne le faisait pas, même si l'on aimait les objets de parure et la décoration des objets usuels.

Je n'ai pas la prétention de trancher définitivement les problèmes que je soulève ; les énoncer est déjà beaucoup faire sans doute.

11. Fig. 11, *a*. — Fragment d'omoplate gravé d'une image de cheval ; il semble, étant donné certains détails du tracé, que l'artiste ait cherché à faire un dessin de trois-quarts. De tels essais sont fort rares à l'époque du renne. Cependant il est des têtes de bison, à Hornos de la Peña et à Marsoulas, qui sont également figurées un peu de trois-quarts. Les omoplates ont été fréquemment décorées de gravures : leur surface interne, bien plane, la légèreté et la forme maniable de cet os le désignant comme un bon *block-note* pour croquis ; on en a de bons fragments, avec dessins très intelligibles de la grotte des Eyzies ; M. Rivière en a recueilli un bel exemple dans la galerie droite des Combarelles, où les traits sont si surchargés qu'on devine difficilement leur valeur ; c'est aussi le cas de nombreux

quoi qu'ils en disent, lointaine entre les deux, elle se borne en réalité à ceci, que rien ne ressemble tant à un bison qu'un autre bison !!! ; d'ailleurs je doute qu'ils aient vu cette gravure sur os, car ils la croient sur bois de renne. Mais je ne rappelle cette anecdote que pour reporter la première idée de l'usage de gravures sur os ou pierre pour les décorations des cavernes, à un honnête garçon qu'on a odieusement calomnié en déformant un propos qui, tout au contraire, prouvait en lui un véritable sens d'observation.

fragments des Eyzies, et de plusieurs de Teyjat. L'extrême fragilité d'un os aussi mince fait qu'on n'a pu que rarement le re-

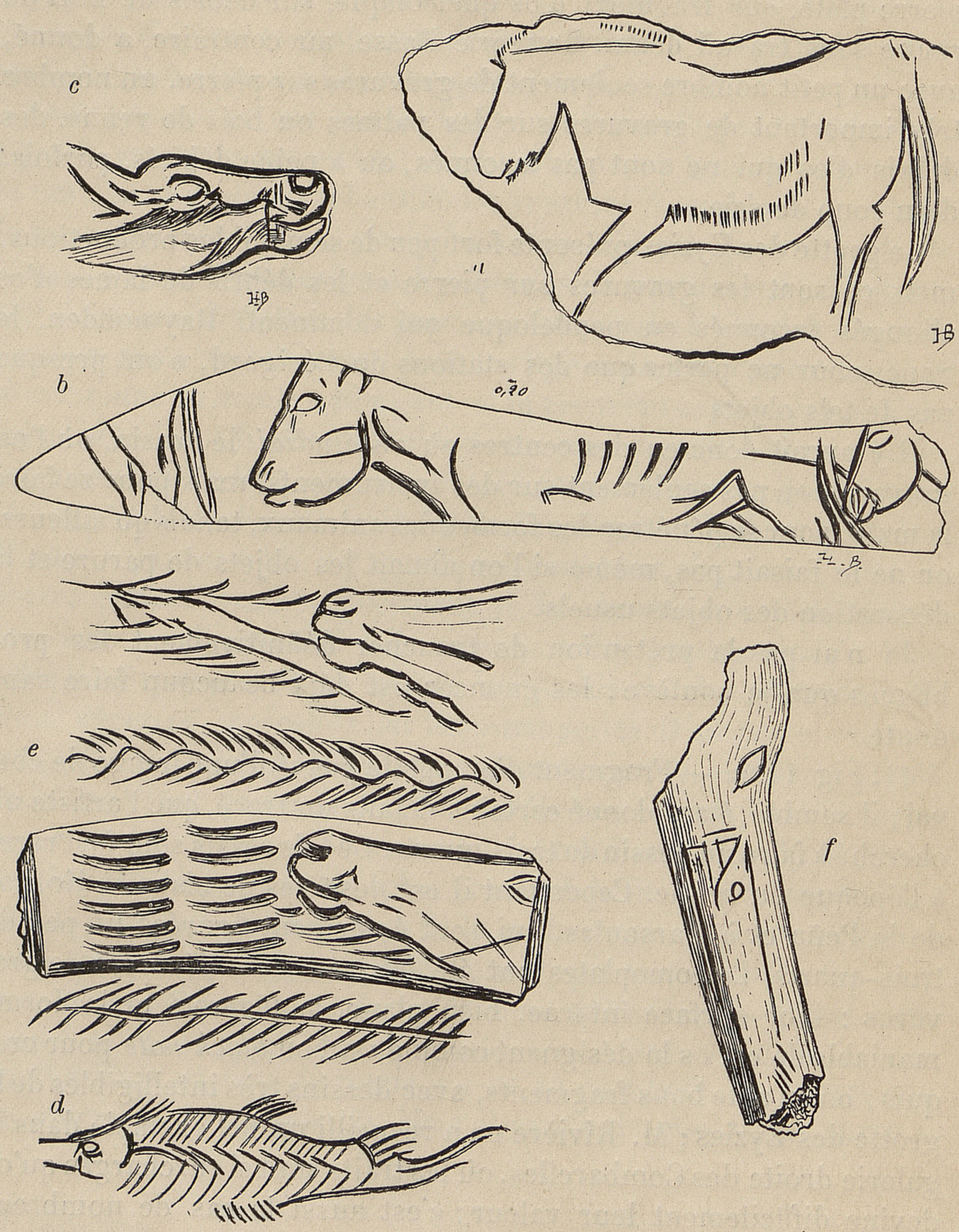

FIG. 11. — *a*. Fragment d'omoplate avec cheval finement gravé; grandeur réelle. — *b*. Lame d'os, avec bovidés gravés. — *c*. Tête de jeune renne, gravée sur fragment de bois de renne, grandeur réelle. — *d*. Brochet gravé sur fragment de mandibule de renne; grandeur réelle. — *e*. Tige de bois de renne à quatre pans, décorés diversement; grandeur réduite d'un quart. — *f*. Fragment de bâton de commandement avec œil isolé et mauvais dessin de poisson, réduit de moitié.

cueillir autrement qu'en morceaux, et que, d'autre part, la pression

des terres a souvent suffi pour le réduire en menus fragments.

12. Fig. 11, *b*. — Mince lame d'os incurvée, prélevée sur une côte, sur laquelle sont gravés trois animaux, probablement antérieurements à l'opération qui la transforma en une sorte de spatule à bords tranchants vers l'extrémité. A gauche, se trouve une partie de l'arrière-train d'un bovidé, que suit un autre bovidé, bœuf et non un bison, derrière lequel vient un troisième animal dont il ne reste que la tête, rappellant plutôt celle d'un équidé.

13. Fig. 11, *c*. — Tête de jeune renne, gravée sur bois de renne, et d'une exécution remarquable.

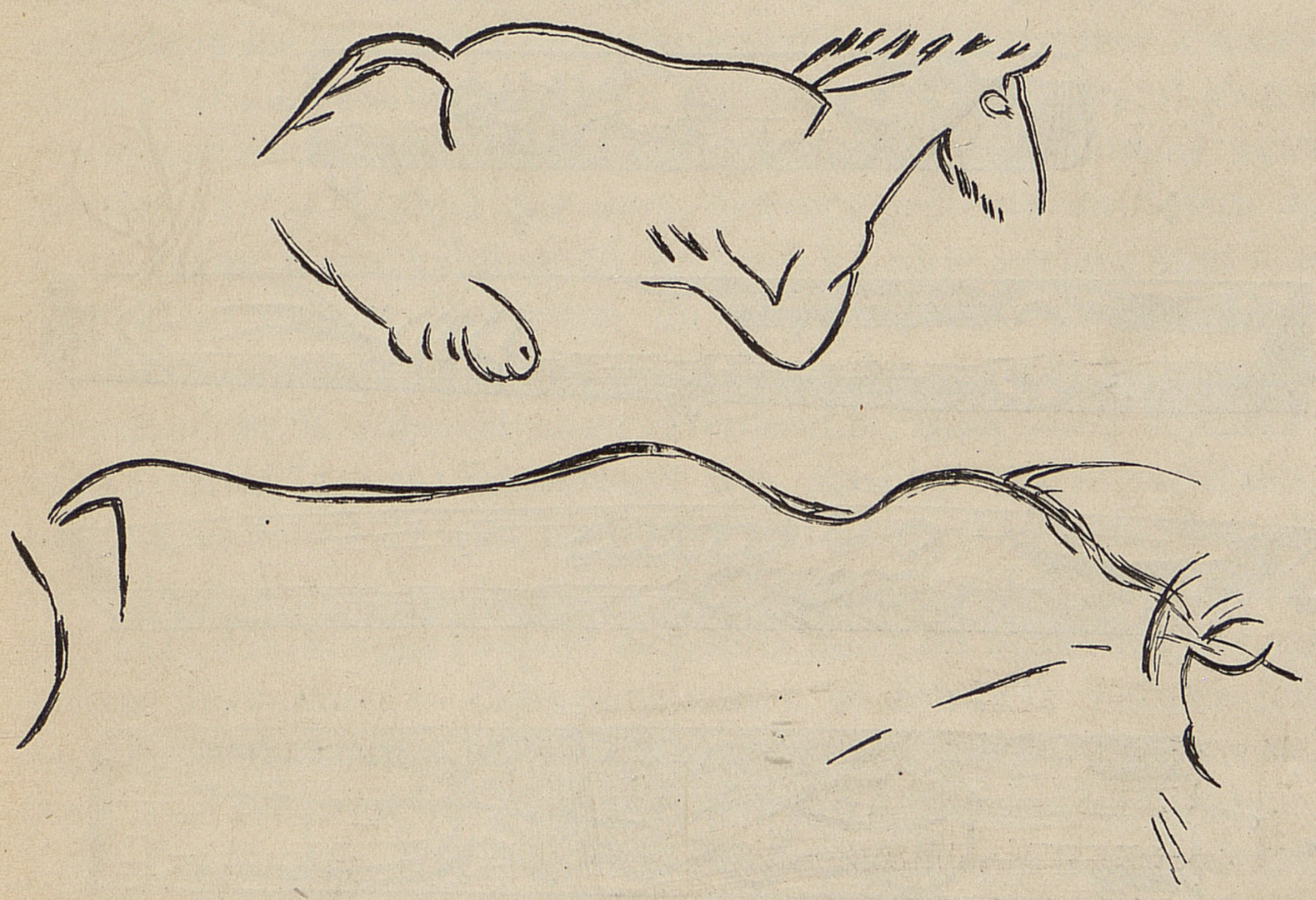

Fig. 12. — Sujets gravés grossièrement sur « bâton de commandement ». Le cheval est réduit d'un quart. Le dos de bison mesure $0^m,19$.

14. Fig. 11, *d*. — Poisson (Brochet) gravé sur un fragment de mâchoire de renne; un dessin assez exact, mais que j'ai revisé, a été publié dans les *Reliquiæ Aquitanicæ*. Les poissons, sculptés, découpés et gravés en os ou bois de renne, sont abondants, mais il n'existe *pas une seule figure* de cet animal dans les gravures *murales*; cette absence indique que les artistes opéraient, suivant des principes déterminés, une *sélection* dans les animaux qu'ils ont peints ou gravés sur les murailles des cavernes; cette ornementation n'était donc pas une affaire de caprice.

15. Fig. 11, *e*. — Fragment de tige quadrangulaire en bois de

renne, sectionnée artificiellement, et décorée sur les quatre faces; il y a deux têtes de renne (?) et une patte, en avant de l'une d'elles; cela me paraît rentrer dans la figuration des trophées de chasse, pattes sans corps, têtes isolées, massacres de cervidés, ou encore, juxtaposition de pattes et de têtes; j'en ferai un examen appro-

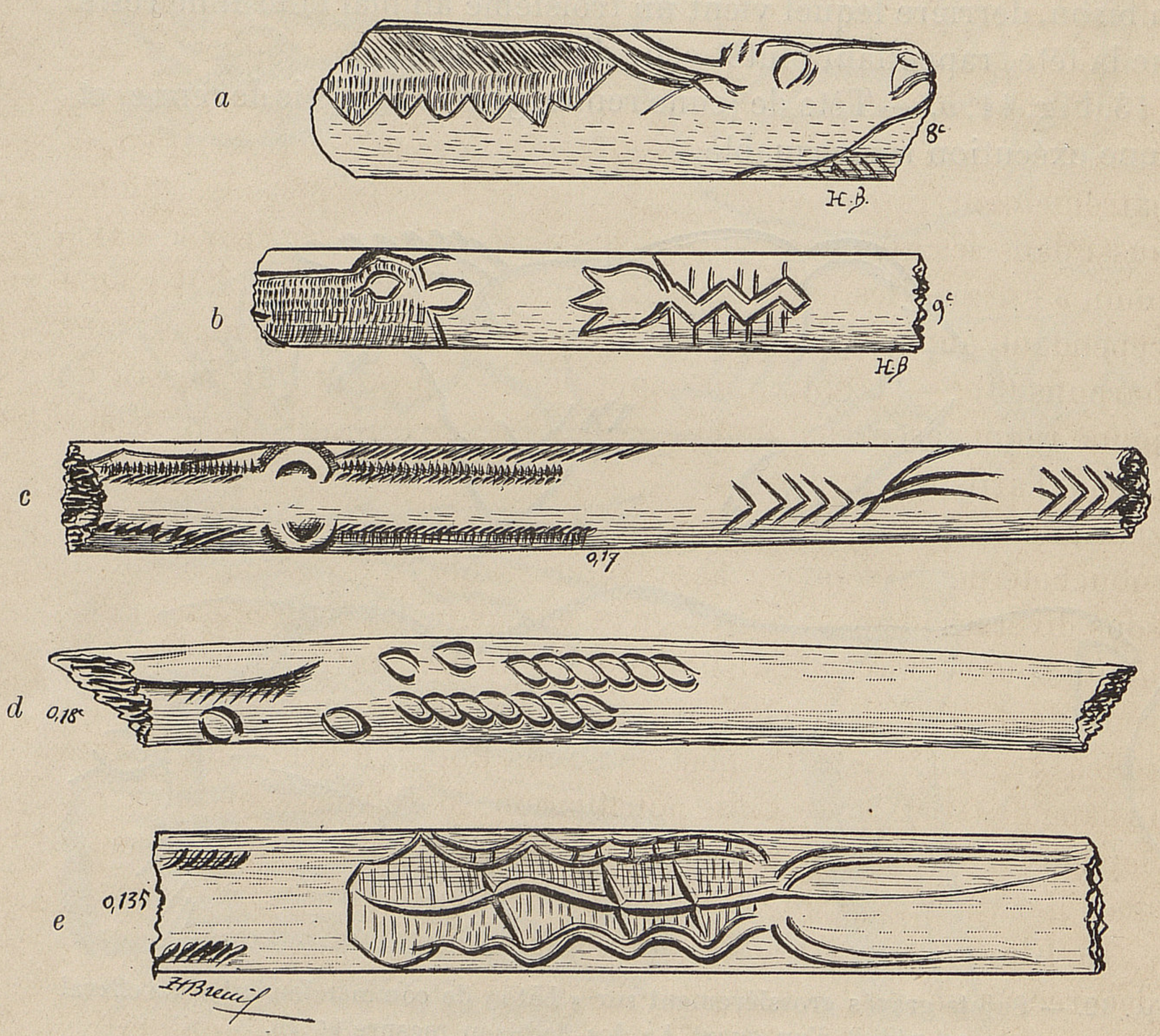

FIG. 13. — Fragments divers de baguettes demi-rondes.

fondi ailleurs. — Je n'ai rien de spécial à dire des zones décorées à aspect plus ou moins végétal.

16. Fig. 12. — Silhouette de cheval, gravée sur un grand bois de renne; sous elle, divers traits où l'on pourrait voir, peut-être, en arrière, le mufle d'un autre cheval, fait « à la diable » et, en avant une patte repliée, exécutée sans art. Le dessin que nous publions est déroulé.

17. Fig. 12. — Ligne dorsale d'un bison, également d'un travail « bâclé », gravée sur l'une des faces du plus grand bâton de com-

mandement (à un seul trou, situé à un bout), que je connaisse, et qui mesure 0^m,40 de long (1).

18. Fig. 13, *a*. — Baguette de bois de renne, demi ronde (2), c'est-à-dire plate d'un côté (du côté spongieux) et convexe du côté opposé. Celui-ci, dans ces sortes d'objets, est fréquemment décoré de gravures zoomorphiques, tandis que l'autre côté manque très rarement de lignes nombreuses tracées obliquement, toutes dans le même sens; parfois il y a deux systèmes de ces lignes et cela produit une décoration réticulée. — Ces objets sont très abondants dans les gisements de l'âge du renne antérieur au Lorthétien, et extrêmement rares dans les gisements de cette période, comme aussi dans les gisements aurignaciens ou solutréens; leur « maximum » est avec les harpons à un seul rang de barbelures; il y en a cependant auparavant, dans des gisements magdaléniens sans harpons (3). — L'objet que nous figurons présente un dessin de jeune renne, assez habilement adapté à l'étroite surface dont disposait l'artiste : la décoration du corps, traversé par une ligne zigzaguée séparant le dos foncé du flanc plus clair, et stylisant le moucheté de la robe est assez intéressante, mais assez répandue sous diverses formes; on retrouve cela, dans les figures pariétales, tantôt sous forme de trait horizontal qui partage en deux, dans le sens de la longueur, le corps de certains équidés des Combarelles (4), tantôt sous l'aspect de points noirs ou bruns alignés sur le flanc des rennes. — Cette ponctuation se retrouve maintes fois dans les sculptures et les gravures sur ivoire, os et bois de renne, mais il est fréquent qu'elle passe à une ligne continue zigzaguée.

19. Fig. 13, *b*. — Baguette de la même famille que la précédente, décorée, à gauche, d'une tête de jeune renne, à droite d'un dessin phytomorphique; bien que je sois disposé à admettre que l'artiste qui a tracé ce dessin ait cru faire une fleur, je pense qu'il est probable que le motif à sommet tridenté et à pédoncule lui a été fourni

(1) Je pense qu'on n'en pourra faire ni une fibule, ni une barre rigide de chevêtre.

(2) L'Abbé Labrie, dans le gisement de Fontarnaud (Gironde) en a trouvé deux accolées par leur partie plate, sur toute leur longueur : il y en a deux autres disposées de la même manière et collées ensemble par des concrétions, dans la collection Piette; on peut donc admettre que c'est une indication sur la manière dont elles étaient utilisées.

(3) Par exemple à Montconfort.

(4) C'est cette particularité, jointe à un assemblage de traits étrangers au cheval, mais intriqués avec « les siens, qui nous a, M. Capitan et moi, fait accréditer la « légende » de la couverture, que je rétracte absolument.

par l'élaboration régressive d'un graphique zoomophique, la tête de cheval vue de face. — Ce sera un des points que mon livre annoncé traitera amplement.

20. Fig. 8, *b*. — Autre fragment de baguette analogue ; sa décoration me paraît dériver de dessins de petits poissons disposés côte à côte ; il y en a un d'assez intelligible, avec la queue formée d'une palette à trois traits, et la bouche marquée d'un trait ; il est côte à côte avec un autre à queue fourchue ; un troisième, amalgamé avec d'autres indistincts, montre encore sa queue fourchue et des bandes de traits figurant les écailles.

21. Fig. 13, *c*. — Autre baguette analogue. La décoration comprend deux sujets, dont l'un est répété deux fois ; ce dernier est composé d'un ensemble de chevrons emboîtés, couronné par un motif tridenté. Ce sommet tridenté est généralement le signe que la décoration dérive d'une tête de cheval vue de face ; quel que soit l'état de dégénérescence auquel ce dessin initial aurait abouti ici, je crois qu'il est probablement le prototype de cette sorte de fleuron. L'autre motif est plus compliqué ; l'artiste a mis un soin extrême à l'exécution, en alignant de minuscules incisions par longues bandes parallèles, qui masquent davantage encore le sens primitif du graphique. Je crois pourtant avoir dénoué l'énigme : à gauche, en haut, se trouve une faible ligne brisée, qui n'est pas commandée par la symétrie ; cette ligne est identique à celle qui va du front aux naseaux d'un cheval ; mais justement, sur le bord opposé, et à la place convenable, des traits irréguliers, également asymétriques, figurent assez bien la barbe qui orne la mandibule des chevaux quaternaires ; plus à droite, deux cintres symétriques, auxquels je n'ai longtemps rien pu comprendre. Plus loin vers la gauche, deux doubles bandes de menues incisions, symétriques, et au-dessus, parallèlement, une bande, faite à traits obliques un peu coudés, tels que cela suggère, puisque la symétrie s'en trouve rompue, et que la position y incline d'ailleurs, l'idée d'une crinière. Restent les deux cintres en champlevé : l'inspiration m'est venue que, tandis que les menus traits de la face, de la bouche ou de la crinière, ne rompaient pas gravement la symétrie bilatérale de la décoration, celle d'un œil, mis à sa place, tout au contraire, serait d'un effet déplorable... Aussi l'artiste, qui, comme beaucoup d'autres, avait coutume de figurer l'œil par deux cercles concentriques, l'a-t-il *coupé en deux*, en rejetant chaque moitié sur l'un des bords, mais, comme, ainsi divisé, l'œil prenait une valeur décorative assez grande, le

graveur l'a quelque peu grossi. Ainsi analysé, le graphique s'éclaire, et ce n'est plus qu'un des nombreux exemples de figures stylisées et dégénérées en ornement.

22. Fig. 13, *e*. — Large portion d'une baguette analogue, présentant également un graphique énigmatique. Ce qui frappe davantage, dans son tracé, c'est la paire de longues cornes en forme de lyre qui sont à droite; je serais sérieusement disposé à voir, dans la masse principale le corps entier d'un bœuf, modifié par un procédé de dégénérescence; en ce cas, il faudrait voir, dans les sinuosités

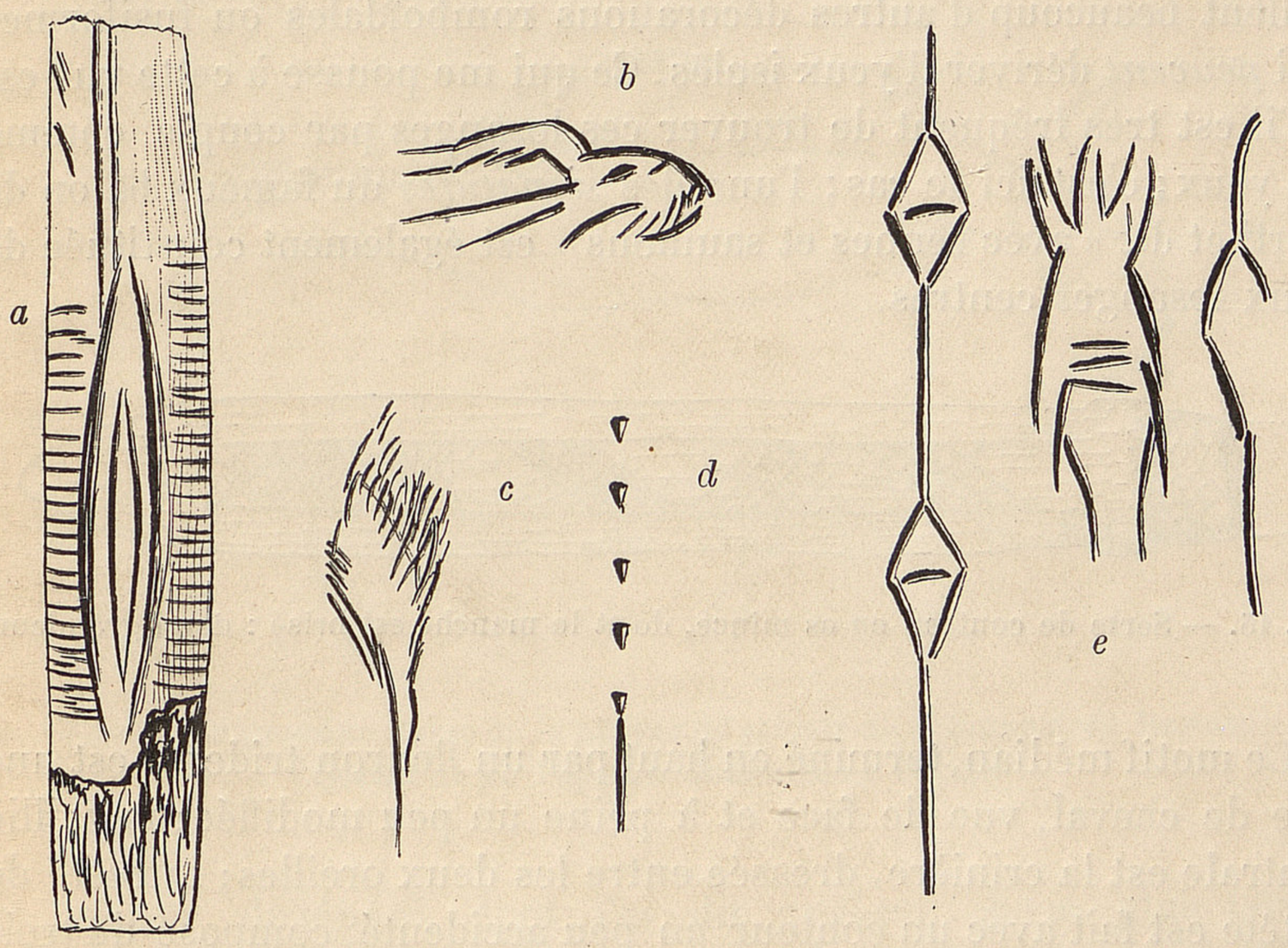

Fig. 14. — Fragment de baguette cylindrique à 1/3 de grandeur, et décoration des flancs de quatre autres, à la même échelle.

ou les angles des contours : en bas, le mufle de la tête repliée comme dans certains bisons d'Altamira, puis le genou de la patte antérieure et le jarret de la postérieure, dans une position non moins contractée que sur les bosses de la caverne espagnole, puis la queue rudimentaire, ramenée sous le corps, enfin, en reprenant la ligne dorsale (supposée), les saillies des hanches et du garrot. Il se peut qu'on puisse un jour donner une meilleure explication de ce dessin, mais j'imagine qu'il demeurera un type de la série issue des figures de bovidés stylisées ; il y en a de très intéressantes de Bruniquel, sur de semblables baguettes.

23. Fig. 13, *d*. — Baguette du même genre que les précédentes, avec ornements, d'apparence funiculaire, mais qui pourraient aussi être dérivés de figures d'yeux mis en série linéaire.

Les objets suivants sont de catégories différentes.

24. Fig 11, *f*. — Fragment de bois de renne (bâton de commandement?) portant un œil gravé sur le renflement et une déplorable esquisse de poisson.

25. Fig. 14, *e*. — Dessins gravés sur les flancs et sur la face d'une baguette plus ou moins cylindrique en bois de renne, qui doit être une portion de ciseau. Les ornements losangiques, pointés rappellent beaucoup d'autres décorations romboïdales ou fusiformes qui *peuvent* dériver d'yeux isolés. Ce qui me pousse à cette vue est qu'il est très fréquent de trouver ces losanges par couple, comme les yeux; c'est ici le cas; l'une des *signatures* du fameux bâton de Lorthet dit « avec rennes et saumons » est également constituée de deux losanges centrés.

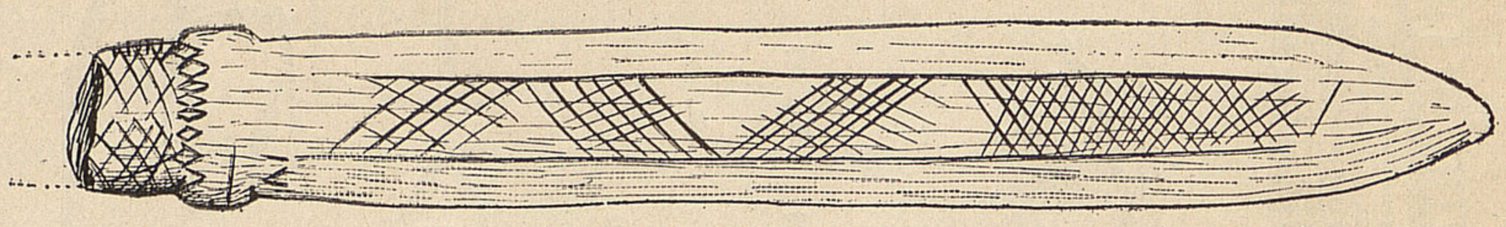

FIG. 15. — Sorte de couteau en os mince, dont le manche est brisé : demi grandeur.

Le motif médian, terminé en haut par un fleuron tridenté est une tête de cheval, vue de face et à peine un peu modifiée; la saillie centrale est la crinière, dressée entre les deux oreilles; le reste de la tête est fait avec un contour un peu accidenté, composé de trois lignes de chaque côté, dont l'intermédiaire marque fortement la saillie du masséter et de certains os de la face du cheval; en dépassant le contour, ces deux lignes tendent à isoler le museau, et celui-ci, en s'allongeant en pédoncule, commence à donner l'aspect d'une fleur à l'ensemble. La collection Massénat contient deux ou trois objets analogues; il y en a un autre de Raymonden; un bois de renne de La Madeleine en présente aussi plusieurs. C'est d'ailleurs un point qu'un autre article développera suffisamment d'ici peu, et dont j'ai déjà parlé plusieurs fois.

26 à 28. Fig. 14, *b*, *c*, *d*. — Décoration des flancs de trois objets analogues au précédent; l'une est une simple ligne ponctuée de points triangulaires; l'autre est une figure de profil d'un cervidé dans un état de dégénérescence accentuée; la troisième est une pal-

mette trop décomposée pour être interprétée directement. Objets probablement lorthétiens.

29. Fig. 14, *a*. — Gros fragment de baguette cylindrique (ciseau?); une gravure formée de deux fuseaux inscrits l'un dans l'autre, se trouve entre deux séries de fines incisions. J'en ai signalé d'analogues au Mas d'Azil, d'une partie ancienne des couches à gravure.

30. Fig. 8, *c*. — Extrémité d'une sorte d'épieu en bois de renne, portant quelques incisions, à signification conventionnelle; celle de gauche se relierait assez facilement à la série des graphiques issus

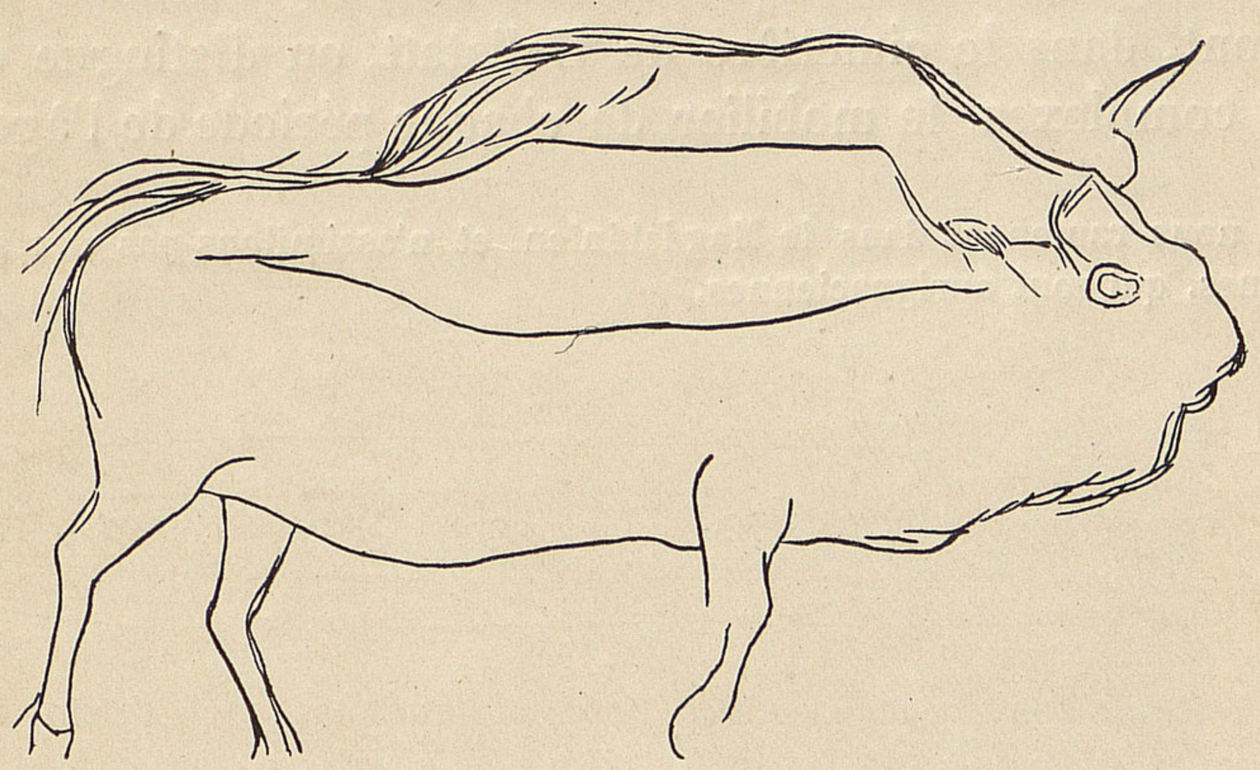

Fig. 16. — Bison gravé au verso de la plaque de schiste du « Combat de Rennes ». — Dessin de M. Papoint. Dimension : 0m,12.

du poisson dégénéré, dont j'ai dit quelque chose plus haut. L'aspect de la décoration est assurément lorthétien.

31. Fig. 15. — Couteau en os, très mince, décoré de diverses incisions; un couteau analogue, plus petit, mais plus complet, et qui a son manche, a été trouvé dans les couches gourdaniennes qui couronnent le gisement de Laugerie-Haute. Ces objets, en lames minces sont généralement d'un Magdalénien assez reculé, soit contemporain des niveaux à contours découpés, soit un peu plus récents, mais généralement antérieurs aux couches à harpons; il n'est pas rare que le manche se termine en forme de poisson, ou au moins de queue de poisson. Peut-être les figures réticulées de notre échantillon ont-elles quelque prétention à en imiter les écailles.

Si l'on se base sur les objets d'art pour connaître la nature des

couches dont provient la collection de Vibraye, on doit constater qu'elles viennent de tous les niveaux du Magdalénien proprement dit, depuis les couches *supérieures* (1) à sculptures de M. Piette, jusqu'aux couches du Lorthétien, en passant par toute la série du Gourdanien. Bien qu'il reste plus d'un point à préciser, l'étude comparée des œuvres d'art d'un grand nombre de gisements, les uns purs, c'est-à-dire ne représentant qu'une courte période d'occupation, les autres complexes, et trop souvent mêlés par les fouilleurs (quand déjà les animaux fouisseurs ne se sont pas acquittés de cette tâche), permet de déterminer approximativement le moment de l'âge du renne auquel remonte un objet décoré, à la manière dont, dans le cimetière de Hallstatt, on distingue dans les tombes complexes, le mobilier de chaque période de l'âge du fer.

(1) Que nous ramenons dans le Magdalénien, et n'assimilons pas aux sculptures éburnéennes, qui sont aurignaciennes.

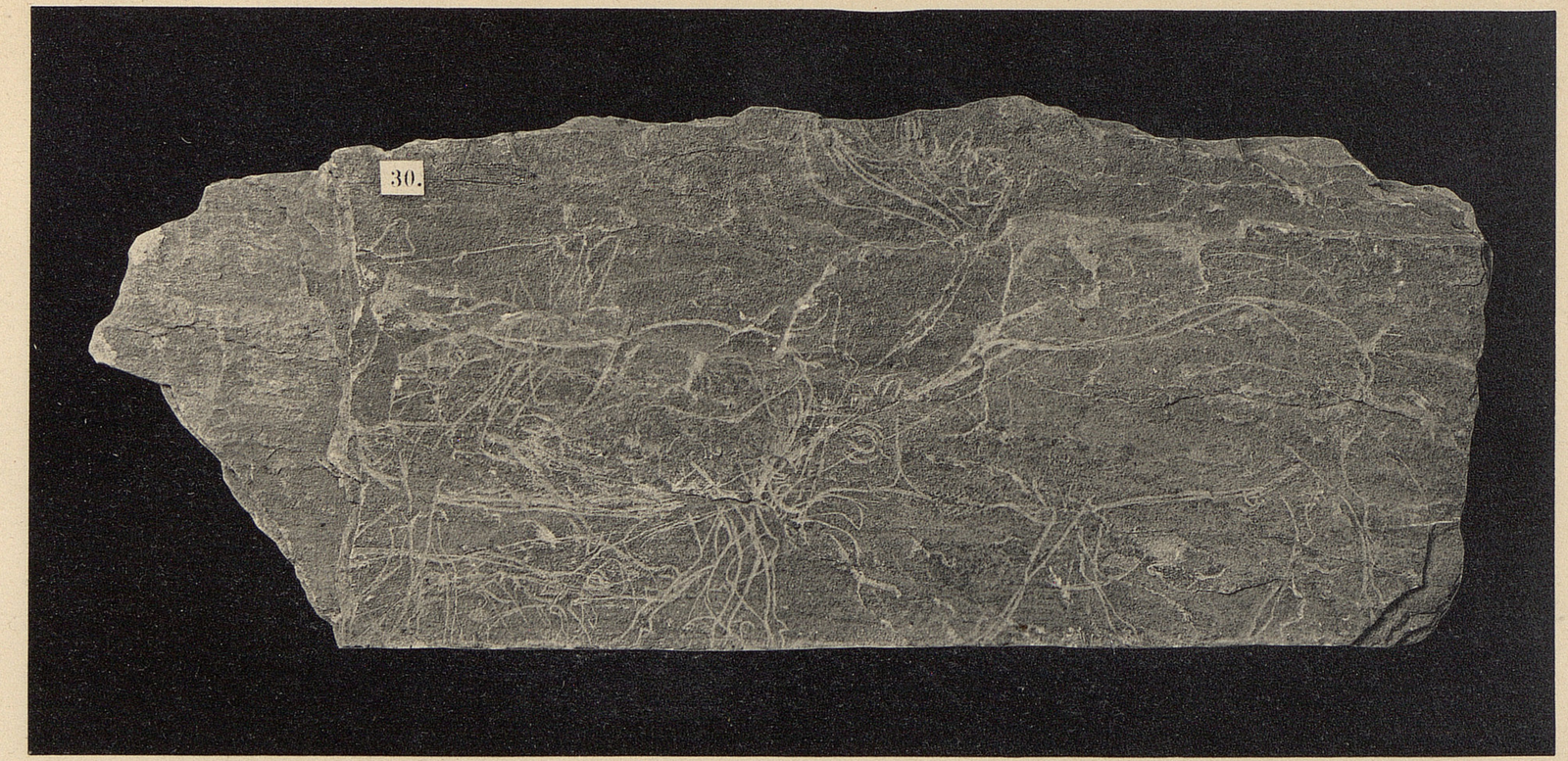

Gravure sur schiste, de Laugerie-Basse.

Masson et Cie, Editeurs

Phototypie Berthaud